

le phénomène
O.V.N.I

CSNERU

Comité Savoyard d'études et de Recherches Ufologiques

- ISSN 01800 - 2011 -

N° 7

SOMMAIRE

-
- Editorial : page 2, par Nicolas Greslou
 - ONU et OVNI, pages 3 à 6
 - Mutilations : dernières nouvelles. Une nouvelle preuve ? par Jean SIDER
 - Courrier : pages 10 à 12
 - OVNI écrasés et cadavres d'humanofides, pages 13 à 19, par Jean SIDER
 - Humour, dessin de Jean Pierre PETIT, page 20
 - Le fantôme de KLEE, pages 21 à 23, par Armand SYLVESTRE-PANTHET
 - Carte Blanche à ... Jacques BOSSO, pages 24 et 25
 - Revues ufologiques, pages 25 et 26
 - Les Enquêtes du CSERU, pages 27 à 30
 - Les OVNI du passé, pages 31 et 32
 - Dans la presse, pages 33 et 34
 - Bloc Notes, page 35
 - Structures, page 36

)-)-)-)-)-)-)-(-(-(-(-(-(-(-

" Il faut avouer qu'il y a dans d'autres régions de l'espace, d'autres terres que la notre, et des races d'hommes différentes, et d'autres espèces sauvages"

LUCRECE, "De Rerum Naturae", vers 1048 à 1089 du livre II

PRIX DU NUMERO : 5 fcs

28 TRIMESTRE 1979

editorial

En ce milieu d'année, vous recevez le numero 7 de "le Phénomène -- ne OVNI". Notre revue se porte bien, plus de 200 abonnés nous restent fidèles, nous témoignant par des petits mots d'encouragements, des articles, des dons, leur soutien, leur amitié, qui nous est si combien agréable et précieuse. Qu'ils en soient remerciés, et qu'ils sachent que nous tentons le maximum pour les satisfaire.

L'ufologie française se porte bien. Après le léger "flottement" constaté dans les esprits l'année dernière, le petit monde des ufologues s'est retrouvé, toujours plus dynamique et structuré.

Dynamique car les idées fusent, les projets de recherches deviennent plus élaborés, plus poussés et plus rigoureux. Les recherches de Pinvidio, l'énorme travail de Michel FIGUET, certains travaux en cours, que le grand public connaîtra bientôt, sont les signes de cet état de fait, créé par une génération d'ufologues d'une trentaine d'années, et qui a donc tout l'avenir ufologique devant elle.

Structuré, car le Comité Européen de Coordination et de Recherche Ufologique (CECRU) poursuit, sans tapages ni nombrilomanie outrancière, ses réunions (la 5^e vient de venir à Nîmes) et ses travaux. Les commissions font un travail très positif, dans une atmosphère de plus en plus amicale et sereine.

Le GEPAN s'ouvre lentement à une collaboration avec les groupements privés qui devrait connaître rapidement une concrétisation dans les mois à venir.

Les organismes officiels prennent enfin "officiellement" (c'est à dire ouvertement) conscience du problème, et même si cela ne débouche pour le moment sur aucune étape nouvelle, c'est un signe encourageant.

Quant aux OVNI,...ils sont toujours là, toujours aussi captivants, mystérieux et déroutants. La dernière grande vague européenne (en Italie) le confirme ; et ce n'est pas demain que les ufologues seront en "chomage technique" !

Le seul point noir reste évidemment le manque d'ufologues ! Et les quelques "mordus" que nous sommes n'arrivent pas à réaliser tout le travail nécessaire (enquêtes, revues, réunions, courrier,...). Comme partout, ce sont toujours les mêmes qui sont sur la brèche. Et il arrive que cela puisse entraîner un phénomène, une réaction, de lassitude, de découragement, nuisible à certains groupements ou individualités. Mais tant pis ! Nous réalisons et réaliserons le maximum, nos heures ne sont pas comptées !

Nicolas GRESLOU

juin 1979

ONU ET OVNI

Comme prolongement à nos derniers articles sur l'ONU et son étude des OVNI, nous publions ci-dessous des extraits des débats tenus lors des 36^e et 47^e séances de la Commission Politique Speciale de l'ONU, à New-York, tenus sous la présidence de Mr Piza-Escalante (Costa-Rica). Nous devons ces textes à l'obligeance de Mr Henry DURRANT, que nous remercions vivement.

1) ONU : 33^e SESSION - 36^e SEANCE - le 27 novembre 1978.

POINT 126 de l'ordre du jour : création d'un organisme ou d'un département de l'organisation des nations unies chargé d'entreprendre et de coordonner des recherches sur les OVNI et les phénomènes connexes et de diffuser les résultats obtenus.

1) Mr FRIDAY (Grenade) donne lecture d'une lettre émanant de M.L. Gordon Cooper (cf. ci après), ancien astronaute, dans laquelle celui-ci exprime sa conviction que les OVNI sont des véhicules extra-terrestres qui sont originaires de planètes techniquement plus avancées et dont les équipages rendent visite à la Terre. Mr Cooper a lui-même passé deux jours en 1951 à observer des OVNI de tailles différentes volant en formation de combat au-dessus de l'Europe, dans la direction est-ouest en général. Il est indispensable de mettre au point un programme coordonné au niveau le plus élevé pour recueillir dans tous les pays du monde des données au sujet de tous les types de rencontres, d'analyser ces données et de déterminer quelle serait la meilleure manière d'établir un contact amical avec ces visiteurs d'autres planètes. L'homme pourrait se voir obligé de prouver à ces visiteurs qu'il a appris à résoudre ses problèmes par des moyens pacifiques et non par la guerre avant de pouvoir être accepté comme membre pleinement qualifié de l'équipe universelle. Cette acceptation pourrait ouvrir des possibilités extraordinaires pour le progrès du monde dans tous les domaines, et il ne semble pas douteux que l'Organisation des Nations Unies ait intérêt à s'occuper convenablement et rapidement de la question. Si l'ONU accepte de donner suite à ce projet, un nombre beaucoup plus grand de personnes qualifiées pourraient consentir de prêter leurs concours et à fournir des renseignements.

2) Mr FRIEDMAN (Grenade) : dit qu'il importe de se rappeler que tous les hommes à travers le monde ont une chose en commun : ce sont tous des terriens, fait que l'on a tendance à oublier lorsque les nombreuses divergences qui opposent les hommes viennent au grand jour. Après 20 ans d'études, Mr Friedman considère qu'il existe d'abondantes preuves permettant de penser que la planète reçoit la visite de véhicules extra-terrestres commandés par des êtres intelligents. On peut citer les éléments de preuves suivants : témoignages oculaires de personnes dignes de foi, phénomènes physiques produisant dans l'environnement des modifications pouvant être observées longtemps après le départ de l'OVNI, observations à l'oeil nu et au radar, photographies et enlèvements, apparemment par des agents extraterrestres, de terriens, lesquels sont par la suite rendus - mais l'on ne connaît pas de cas de terriens qui auraient été enlevés et ne seraient jamais revenus.

3) Chaque étude scientifique importante consacrée aux OVNI a mis en lumière un grand nombre de cas dans lesquels les observations montrent clairement que l'OVNI est un objet fabriqué dont le comportement ne peut être reproduit par des objets fabriqués sur la Terre. L'aptitude de l'OVNI à se déplacer et à manoeuvrer à des milliers de kilomètres à l'heure sans moteur, ailes, ou queue visibles, donne à penser que cet engin spatial a été fabriqué par des agents autres que l'homme. Nombreux sont ceux qui voudraient savoir pourquoi les OVNI rendent visite à la Terre et se demandent ce qui, sur la Terre, peut présenter de l'intérêt pour une civilisation avancée. Il est probable qu'il y a de nombreuses choses qui peuvent intéresser quelqu'un qui cherche à connaître le développement d'une société primitive. Il y a en tous cas une chose dont on est sûr qu'elle peut intéresser une civilisation extraterrestre, c'est le fait que dans une centaine d'années, l'homme ira sur les étoiles. M.Friedman lui-même, en tant que spécialiste de physique nucléaire, a consacré ses travaux à des systèmes de propulsion utilisant l'énergie de fission et l'énergie de fusion qui seraient capables de transporter l'homme dans des groupes d'étoiles proches de la Terre, en un temps raisonnable, et il doit être évident pour tout extra-terrestre de la partie de la galaxie voisine de la Terre que l'homme en sera capable dans les cent années à venir. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, du fait des progrès des armements nucléaires, des fusées et de l'électronique, l'homme est devenu un sujet d'intérêt pour d'autres civilisations avancées. Il n'est que naturel que ces civilisations, soucieuses de leur survie et de leur sécurité propres, veuillent être informées des activités d'une civilisation qui n'en est qu'à ses débuts en matière de voyages spatiaux ; il est donc évident que les OVNI sont en train de recueillir des données pour leur propre usage, jouant ainsi le rôle d'un service de renseignements de la fédération galactique.

4) Les gens se demandent aussi pourquoi les OVNI ne prennent pas contact. M.Friedman pense qu'il n'y a pas parmi les chefs d'Etat un seul qui puisse servir d'interlocuteur aux extra-terrestres. Si l'on considère que la plus petite unité politique possible de la partie de la galaxie voisine de la Terre est une planète ou un système planétaire, la société humaine doit apparaître aux extra-terrestres comme une société primitive livrée à la guerre tribale ; il serait tout aussi absurde pour des extra-terrestres de s'adresser à des pays pris individuellement que pour l'ONU de s'adresser à des villes.

5) Certains trouvent inquiétante l'importance accordée aux soucoupes volantes et se demandent pourquoi, étant donné la gravité de questions telles que la paix, la survie et la faim, on songe à s'occuper de telles considérations. M.Friedman fait observer que la survie même de l'homme pourrait dépendre de sa décision de se vouloir terrien. A cette fin, le plus simple pour lui est d'essayer de se voir tel que les autres le voient. Si l'on regarde d'en haut la planète Terre, il n'existe pas de frontières. S'accepter comme terriens sera la chose la plus naturelle une fois que l'on reconnaîtra que la Terre reçoit la visite d'extra-terrestres.

6) Il y a également des questions pratiques telles que l'importance qu'il y aurait pour l'homme à se doter de moyens de propulsion qui lui permettraient de se déplacer et de transporter des marchandises d'un lieu à un autre sans avoir recours aux moyens de transports habituels et sans y consacrer des ressources précieuses qui normalement se consomment et se perdent. Il est évident que les extraterrestres ont résolu les problèmes par exemple de la mise au point de méthodes nouvelles et plus rationnelles de production d'énergie. En outre, la Terre pourrait fort bien avoir des ressources pouvant être exportées dans des civilisations extra-terrestres ; étant la planète la plus dense du système solaire, la Terre renferme davantage de métaux lourds précieux que n'importe quelle autre planète de la partie de

la galaxie voisine de la Terre, et elle a peut-être aussi une flore et d'autres matières pouvant présenter de l'intérêt pour les extra-terrestres.

7) En ce qui concerne la possibilité de contact avec des intelligences extraterrestres, l'astronomie moderne suppose fréquemment que tous les autres systèmes planétaires connaissent le même isolement que le système solaire, dans lequel l'étoile la plus proche du soleil se trouve à une distance de 4 années-lumière. Or, dans la partie de la galaxie voisine de la Terre il y a un millier d'étoiles, dont 46 sont semblables au soleil et pourraient avoir des planètes sur lesquelles existerait la vie ; certaines de ces planètes sont peut-être bien plus anciennes que la Terre. En outre, les recherches consacrées aux OVNI ont révélé l'existence de deux étoiles semblables au soleil, la Zeta I Reticulae et la Zeta II Reticulae, qui ne sont séparées que par 3 années-lumière ; cette proximité donne à penser que les voyages et les communications interstellaires se sont peut-être développés bien avant ceux qui existent dans la planète isolée qu'est la Terre. Trois récentes publications spécialisées ont émis l'hypothèse que toute la partie de la galaxie voisine de la Terre a probablement déjà été colonisée. La chose la plus importante, peut-être, qu'il faut reconnaître est que la génération à venir grandira dans une situation radicalement différente ; si l'on n'essaye pas d'empêcher la chose de se produire, une douzaine d'autres pays auront bientôt l'arme nucléaire, et le monde subira de nouvelles fragmentations au lieu de devenir le lieu de la civilisation terrienne nécessaire à sa survie."

(suivent alors quelques considérations de moindre portée).

II - ONU - 33^e SESSION, 47^e SEANCE - le 8 decembre 1978, New-York, 11h30 -

Suite de l'étude du POINT 126 -

Mr GRIFFITH (Etat de GRENADE), déclare différentes propositions. Le rapport mentionne que "tout en réaffirmant que la recherche portant sur les OVNI, et autres phénomènes extra-terrestres, incombe à la communauté mondiale, elle est consciente des difficultés qu'éprouvent les Etats membres à traiter de questions qui peuvent sembler controversées à certains et apparaître à d'autres comme un sujet nouveau et passionnant. Etant donné que cette question est relativement nouvelle à l'ONU, la délégation grenadine est disposée à entretenir, à l'échelon de la Commission ou sur une base individuelle, un dialogue avec chacun des Etats Membres afin d'éveiller en eux un intérêt aussi vif que celui que manifestent les scientifiques, les chercheurs et le grand public, et de progresser véritablement sur la voie de la coopération dans ce domaine.

(...) Le Premier Ministre de Grenade est convaincu de l'efficacité de la recherche sur les OVNI, qui intéresse l'ensemble de l'humanité et doit faire partie intégrante des efforts déployés par l'homme pour résoudre les problèmes sociaux, économiques et politiques du monde. Le document de travail dont la Commission est saisie devrait donc pouvoir bénéficier du soutien inconditionnel des délégations.

Le PRESIDENT donne lecture du document de travail n°1 sur le point 126 dont le texte suit :

"La Commission politique spéciale recommande à l'Assemblée générale l'adoption du consensus suivant :

L'Assemblée générale a pris acte des déclarations faites et des projets de résolution présentés par la Grenade à ses 32^e et 33^e sessions concernant des objets volants non identifiés et des phénomènes connexes.

L'Assemblée générale invite les Etats Membres intéressés à prendre les dispositions voulues pour coordonner, à l'échelon national, la recher-

che scientifique et les enquêtes portant sur la vie extra-terrestre, y compris les objets volants non identifiés, et à informer le Secrétaire général des cas observés, de la recherche et de l'évaluation de ces activités.

L'Assemblée générale prie le Secrétaire général de transmettre le texte des déclarations de la délégation grenadine et la documentation pertinente au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, afin que celui-ci puisse les examiner à sa réunion de 1979.

Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique autorisera la Grenade, à sa demande, à présenter ses vues au Comité lors de sa prochaine session. Les délibérations du Comité seront consignées dans le rapport qu'il soumettra à l'Assemblée générale pour examen à sa 34^e session".

Le projet de décision est adopté par consensus."

Nous signalons que le 18 décembre 1978, la 87^e séance plénière de l'Assemblée générale ne fit que prendre acte, sans voter, de la décision prise antérieurement par le Comité Politique Spécial. Cela bien sûr ne fait pas progresser le débat OVNI à l'ONU, d'autant plus que le Premier Ministre de l'Etat de GRENADE, qui a eu le courage de soulever le problème OVNI à l'ONU, vient d'être renversé par un coup d'état !! Ne pas se réjouir trop vite donc. Cependant, qui aurait imaginé voici plusieurs années que les OVNI seraient pris en considération par l'ONU ?

Le texte suivant, lu à l'ONU, a pour auteur l'ancien astronaute Gordon COOPER. Pour la première fois, un astronaute atteste par écrit de façon très ouverte, l'existence des OVNI !

Le 9 novembre 1978, Gordon COOPER écrit à l'ambassadeur Griffith, de l'Etat de Grenade, ceci :

"J'ai désiré vous communiquer mes vues sur nos visiteurs extra-terrestres populairement appelés OVNI, et vous suggérer ce que l'on peut faire afin de traiter correctement avec eux.

Je pense que ces véhicules extra-terrestres et leurs équipages visitent notre planète à partir d'autres planètes, qui sont évidemment un peu plus techniquement avancées que nous ne le sommes ici sur Terre. J'ai le sentiment que nous avons besoin d'un programme coordonné, au plus haut niveau, pour collecter et analyser scientifiquement les données provenant du monde entier tout type de rencontre, et pour déterminer comment procéder au mieux avec ces visiteurs, de façon amicale.

(...) Il semblerait alors certain que les Nations Unies possèdent un droit acquis à traiter de sujet de façon appropriée et rapide.

Je soulignerai que je ne suis pas un chercheur OVNI professionnel expérimenté. Je n'ai pas encore eu le privilège de voler en OVNI, ni de rencontrer l'équipage de l'un d'eux. J'ai le sentiment que je suis quelque peu qualifié pour discuter d'eux, puisque je suis allé aux lisières des vastes étendues où ils voyagent. Et puis j'ai eu l'occasion, en 1951, d'observer pendant deux jours de nombreux vols de ceux-ci, de différentes tailles, volant en formation de combat, généralement d'Est en Ouest au-dessus de l'Europe. Ils se situaient à une altitude supérieure à celle que nous pouvions atteindre, à cette époque, avec nos chasseurs à réaction.

(...) Plusieurs astronautes croient à l'existence des OVNI et ont eu l'occasion de voir un OVNI au sol, ou d'un avion.

Si les Nations Unies sont d'accord pour poursuivre ce projet, et pour lui accorder leur crédibilité, peut-être que beaucoup plus de gens parfaitement qualifiés consentiront alors à faire un pas en avant, et à fournir leur aide et des renseignements".

L. Gordon COOPER
Colonel US Air Force (Ret.) - Astronaute

=====

MUTILATIONS

et ovni ?

DERNIERES NOUVELLES -

UNE PREMIERE PREUVE ? -

par Jean SIDER -

J'apprends récemment, que, de façon tout à fait indirecte, un grand laboratoire neo-mexicain a mis en évidence un lien possible entre les mutilations de bétail et les activités des OVNI, disons plutôt de CERTAINS OVNI.

En effet, dans une récente coupure de presse US reçue le 19/2/1979, les éléments découverts par cet organisme scientifique tendraient à indiquer la responsabilité "d'étrangers" (1) dans les affaires de mutilations de bétail.

Dans son édition du 13 décembre 1978, le quotidien "Albuquerque Journal" indique que le 5 juillet 1978, le policier Gabe VALDEZ, du Comté de Dulce au Nouveau-Mexique, en compagnie de l'éleveur Manuel GOMEZ, se sont livrés à une expérience. Après avoir parqué 120 bêtes (bovins) du troupeau de Mr Gomez, les deux hommes s'employèrent à faire passer les bêtes, une par une, dans un étroit couloir de barrières, devant un projecteur diffusant une lumière ultra-violette. Valdez, comme Ted GRAVES à Sterling dans le Colorado (2), ou Jon LIVENGOOD à Elsberry dans le Missouri, sans être pour autant aussi catégorique que ces deux shériffs, n'en est pas moins tout aussi déterminé à faire toute la lumière sur ces massacres, au moins sur ceux de son secteur.

Gabe VALDEZ avait bien entendu une petite idée dans la tête en agissant ainsi et la suite devait lui donner raison. Dans le troupeau, il y avait 5 bêtes dont le côté droit du cou, l'oreille et la patte antérieure droites, étaient recouverts par une très fine couche d'un produit scintillant sous la lumière ultra-violette, (l'expérience se fit le soir à nuit tombée). Les deux hommes s'activèrent alors pour prélever des échantillons de peau couverte par la substance scintillante, sans aller en profondeur pour éviter d'atteindre les nerfs et incommoder les bestiaux.

Ces prélèvements furent envoyés aux Schoenfeld Clinical Laboratories d'Albuquerque, pour analyses. Le 12 décembre 1978 seulement, les résultats étaient rendus publics par le chef des laboratoires, Mr Bob Schoenfeld lui-même, qui déclara que les différentes analyses faites avaient mis à jour une substance "très suspecte" composée surtout de potassium et de magnésium. La teneur en potassium de cette substance était SOIXANTE DIX fois plus élevée que la teneur normale, et que ce produit se dissolvait dans l'eau. La théorie, à laquelle certains scientifiques s'accrochaient encore, postulant que la mort de ces animaux était due à des causes naturelles, vacillait. Je tiens à préciser que si Gabe VALDEZ choisit le troupeau de Manuel GOMEZ, c'est pour la raison bien simple que son cheptel est particulièrement visé par les mutilateurs, puisqu'ils y "opérèrent" à QUATRE reprises, causant la perte de SEPT têtes de bétail, la dernière remontant précisément quelques jours avant la fameuse expérience, en fin juin 1978.

Mais ce que les deux hommes ne savaient pas encore le 5 juillet 1978, c'est qu'il s'était passé près de Taos, dans le comté du même nom, toujours au Nouveau-Mexique, le 2 juillet 1978, un événement qui devait conforter le policier Valdez dans ses convictions.

Effectivement, trois jours avant l'expérience de Valdez, une petite communauté paysanne installée à 5 kms au N-W de Taos, fut confrontée à un phénomène entrant dans la catégorie des "boules de lumière mobiles". La boule, qui semblait constituée d'une intense et brillante lumière orange tirant sur le rouge, fut aperçue de trois familles, dont Mme Vargas qui fut la première à voir la curieuse manifestation. En fait le phénomène fut observé, alors qu'il se tenait à la verticale d'une citerne de fuel et d'un camion, lesquels se situaient à mi-chemin entre deux habitations, à une altitude basse mais non précisée, d'une taille légèrement plus grosse que deux voitures mises côte-à-côte. La boule resta en sustentation pendant deux minutes, puis s'éleva dans le ciel à une grande vitesse et disparût vers le nord.

Le lendemain matin, on découvrit sur le toit de la cabine du camion, une fine pellicule de poudre bizarre, dont on préleva des échantillons qui furent acheminés aux laboratoires Schoenfeld, déjà cités, à Albuquerque. Les résultats des analyses ne furent divulgués que tout récemment, en décembre 1978 en fait. La poudre récoltée sur le camion des Vargas à Taos, présentait (entre autres) les mêmes éléments que la substance trouvée sur les bêtes de Manuel Gomez ! A savoir le potassium et le magnésium ! Mais, sachant dans quelles circonstances avait été prélevé cet échantillon, Schoenfeld décida d'aller plus en profondeur dans ses examens, et découvrit, par ordre d'importance, des traces de calcium, de sodium, de potassium, d'aluminium, de magnésium phosphoreux et de fer ! La liste se poursuivait en citant encore le barium, le bismuth, le platine, le vanadium et le strontium !

Le Dr. Schoenfeld, bien que restant très circonspect, reconnut qu'il était impossible qu'un tel composant puisse s'élever du sol pour recouvrir quelque chose en hauteur (ce qui veut dire, indirectement, que la substance est bien TOMBEE, probablement de l'OVNI vu la veille au soir). Le chef des Laboratoires d'Albuquerque devait également avouer sa désorientation sur l'origine d'une pareille substance.

Un enquêteur rappela en cette occasion, que la plupart des bêtes mutilées étaient retrouvées allongées sur le côté droit, les éléments ou parties gauches des carcasses étant le plus souvent l'objet du choix des mutilateurs, et que désormais on pouvait considérer que les corps étaient abandonnés sur des parties de terrain ayant été survolées à basse altitude par des phénomènes genre "boule orange", et que le scepticisme de beaucoup allait s'évanouir !

Je signale aux personnes intéressées par les mutilations animales, que ça n'est pas la première fois qu'on note "une substance blanche en fine pellicule" dans des cas de "mutes". Au Nouveau-Mexique, le lien avec les animaux mutilés n'est pas évident. Par contre, dans le Montana en 1975, il le fut ! Lisez ce qui suit :

" Le 19 octobre 1975, dans le Comté de Judith Basin, un veau fut retrouvé mutilé. Il était recouvert d'une très légère couche de substance blanche. Des échantillons soumis à des analyses en laboratoire révélèrent ...du pétrole distillé!". Mais attendez la suite : " Fin décembre 1975, toujours de le Montana, au sud de Sackett, sur le cou d'une vache mutilée, fut découvert un fin produit poudreux, qui, malgré des analyses très poussées, DEMEURA NON IDENTIFIE!" . Je vous parie le livre de Michel Monnerie contre la première édition du livre d'Aimé Michel "Mystérieux objets célestes", qu'il s'agissait du MEME PRODUIT dans les DEUX CAS, mais pas du MEME LABORATOIRE ! Malheureusement, ma source d'informations (3) ne le dit pas, et je ne saurai pas de sitôt si j'ai gagné mon pari ou pas ! La seule indication qui est précisée est une déclaration des scientifiques qui ne purent identifier le produit trouvé près de Sackett stipulant qu'il ne POUVAIT PAS S'AGIR d'un produit pétrolier ! Mais nous savons depuis longtemps qu'il existe des scientifiques malhonnêtes qui sabotent délibérément certaines enquêtes sur les phénomènes non identifiés !

Une grosse affaire de chevaux et de chiens mutilés vient d'être divulguée deux ans et demi après s'être produite ! L'incident prit place dans le Comté de Pierce, Etat de Washington, en été 1976. VINGT DEUX CHEVAUX ET CHIENS furent découverts mutilés dans des conditions que nous connaissons déjà (2). Le nombre exact de chevaux et le chiffre précis des chiens n'ont pas été divulgués dans ma source d'information (4). Trois chevaux furent "soulagés" de leurs organes sexuels. Dans le cadre de la même affaire, 10 chevaux disparurent sans laisser de traces. Les enquêteurs avaient juré de retrouver rapidement les coupables. Ceux-ci courent encore ! Ou peut-être volent-ils encore, ce serait plus approprié !

La même source m'informe que toutes les enquêtes officielles qui seraient faites sur les affaires de mutilations animales seraient expédiées à BOÏSE (Idaho) où seraient centralisés tous les "tuyaux" obtenus sur les "mutes". Il s'agirait d'une Commission Officielle d'Enquêtes, mais désirant opérer avec LA PLUS GRANDE DISCRETION. Après tout, on peut la comprendre facilement !

Project STIGMA, directeur : Tom ADAMS, basée à Paris (Texas) seule organisation privée spécialisée dans les enquêtes sur les mutilations animales vraiment sérieuse, aux Etats-Unis, envisage d'engager des actions en justice pour obliger les agences gouvernementales à divulguer au public toutes les enquêtes qui ont été menées OFFICIELLEMENT sur le bétail mutilé. Pour cela, Project STIGMA compte s'appuyer sur The Freedom of Information Act (loi sur la liberté de l'information) qui permit récemment à Mr William Spaulding, Mr Todd Zechel et Mr Peter Gersten, respectivement président du Ground Saurcer Watch à Phoenix, président du Citizen Against UFO Secrecy à Arlington, et Conseiller juridique du C.A.U.S.S. déjà cité, d'obtenir plus de 1000 documents de la C.I.A. (Central Intelligence Agency) relatifs à l'intéressement de la célèbre agence gouvernementale envers les activités des OVNI !

A suivre.... de près !

NOTES :

- (1) terme pudique utilisé par certains officiels (à voix basse) pour désigner les OVNI ! En américain, on dit : "exotics" !
 - (2) Cf. l'excellente étude de Jean SIDER, dans notre revue "Phénomène OVNI" n° 6, 1er trim. 1979, pp 13 à 19.
 - (3) Mystery Stalks the Prairie, de Roberta Donovan et Keith Wolverton-Editions THAR Institute-Raynestone-Montana.
 - (4) Le dernier bulletin (trimestriel) du groupe Project STIGMA, soit le n°5.
- RAPPEL : Toute information relative à des cas de "mutes" ou d'animaux morts bizarrement, sur le territoire français, d'Outre-Mer, ou même d'autres pays (autres que les Usa et le Canada) sont à envoyer au CSERU qui transmettra. Merci à tous ceux qui m'apporteront leur aide.

=====

BLOC NOTES CSERU - BLOC NOTES CSERU - BLOC NOTES CSERU - BLOC NOTES CSERU

- 1) Prochaines soirées de surveillance : 28 juillet - 25 août - 22 septembre
- 2) Reprise des conférences mensuelles, au local : 3 octobre, 20 heures 40.
- 3) prochaine réunion du Comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique (CECRU) : les 27 et 28 octobre, dans le Vaucluse. Ecrire à : René FAUDRIN, domaine de Flory, 84270 VEDENE. le GREPO sera organisateur.

—o—o—o—o—o—o—

COURRIER

1) Nous avons reçu de l'ufologue parisien Jacques SCORNAUX la lettre suivante.

"C'est toujours avec grand intérêt que je lis votre revue. Je me permets de vous faire part ici de quelques remarques que m'a inspirées la lecture du dernier numéro. Veuillez excuser le délai écoulé depuis la parution, mais je souffre hélas d'un retard chronique dans mes lectures ufologiques.

A propos du crash de Bolivie tout d'abord, je ne vous cacherai pas que cette affaire ne m'inspire pas confiance. Il n'y a aucun mystère dans le fait que le projet Moondust est basé à la Wright Patterson Air Force Base, puisque celle-ci est le siège de l'ATIC (Air Technical Intelligence Center), c'est-à-dire des services de renseignement de l'armée de l'air. Ceci explique aussi que la plupart des commissions d'étude des OVNI ont eu leur siège à Wright Patterson. Il me paraît donc absolument pas justifié d'écrire, comme le fait Jean SIDER, que du fait de cette implantation du Projet Moondust, l'affaire "risque de déboucher sur tout autre chose".

A mon sens, il convient de se méfier aussi des rumeurs relatives aux débris d'OVNI et aux cadavres d'humanoïdes que détiendrait l'armée américaine. Ces bruits avaient été lancés par Frank SCULLY en 1949 et avaient depuis longtemps sombré dans le discrédit le plus complet. Selon Frank EDWARDS, SCULLY avait été en toute bonne foi abusé par un farceur. Or, ne voilà-t-il pas que cette vieille histoire refait soudain surface à point nommé, au moment même où un nombre non négligeable d'ufologues remettent en cause l'hypothèse extraterrestre. Si c'est un hasard, il est bien curieux : voudrait-on redorer le blason un peu terni des extraterrestres en faisant croire qu'il existe bel et bien des preuves décisives ? (Mais qui serait "on" ? et quels seraient ses mobiles ?)

Je tiens à préciser que je demeure partisan de l'hypothèse extraterrestre : j'estime simplement que cette hypothèse ne gagne rien, bien au contraire, à être défendue par des arguments de valeur douteuse.

Ceci dit, mon opinion personnelle sur le crash de Bolivie est qu'il s'agissait probablement d'un engin russe. Les services de renseignement américains auront sans doute créé un "écran de fumée", en faisant notamment croire que l'on n'avait encore rien trouvé après trois expéditions, afin de se donner le temps d'étudier les débris malgré l'accord de restitution.

Par ailleurs, je constate en p.18 (n° 5 Phénomène OVNI) que le mystère de la Tougouska continue à faire couler beaucoup d'encre, et que l'hypothèse de la comète montre une fois encore le bout de sa queue (si j'ose dire). Il est regrettable que l'on oppose toujours à cette hypothèse le mauvais argument des changements de direction de l'objet (qu'aucun témoin ne rapporte en fait), alors qu'il existe un argument bien meilleur, à savoir celui de la vitesse : celle-ci était au maximum de 2km/s, ce qui est beaucoup trop faible pour un corps céleste percutant la terre. Je vous renvoie à ce sujet à la remarquable étude de M. Maurice DE SAN parue entre 1972 et 1974 dans Inforespace.

J'ai beaucoup apprécié votre étude sur les hypothèses de Pierre Viéroudy, et je suis dans l'ensemble en total accord avec vous. Un point de votre argumentation à propos de la vague de 1954 m'a toutefois fait sursauter. Vous écrivez en p.24 : "la ligne BAVIC, seule rescapée de l'orthoténie, prouverait-elle que l'inquiétude se propage en ligne droite ?"

Hélas ! Si on a de fait pu croire un moment que BAVIC survivait à l'effondrement général de l'orthoténie, il faut maintenant se faire une raison BAVIC a elle aussi rejoint le troupeau des lignes explicables par le seul hasard, car des six points initiaux, il n'en reste plus (aux dernières nouvelles...) que trois !

A l'époque où je rédigeais mon étude : "L'orthoténie: un grand espoir déçu ?", parue dans Inforespace n° 23 à 27, Pierre GUERIN m'avait déjà signalé que le cas dit d'USSEL s'était en fait déroulé à 7 km du centre ville, situé sur BAVIC, et à 4,3 km de la ligne ; et de un !

Par la suite, l'ufologue parisien M. Jeantheau, qui a entrepris une étude approfondie de la vague de 1954, a découvert que l'observation de Bayonne avait eu lieu le 23 septembre et non le 24. Voici comment s'est produite l'erreur : le 24 est la date de parution du journal local, retrouvé par Jeantheau, qui a publié l'information originale, et l'article précisait : "hier, on a observé..." Les quotidiens nationaux, qui ont ensuite repris la nouvelle, et qu'Aimé MICHEL a consultés, ont donné comme date celle du journal local en omettant le "hier" : et de deux.

Plus récemment encore, Michel Jeantheau a trouvé que le cas de TULLE était du 22 : et de trois ! IL reste donc 3 points sur BAVIC le 24 septembre : Lencouacq, Gelles, et Vichy, ce que le hasard explique parfaitement, puisqu'il y a une quinzaine d'observations en tout ce jour-là.

On peut se consoler en constatant qu'il subsiste tout de même un mystère : par quel enchaînement diabolique d'erreurs involontaires de date et de lieu Aimé MICHEL a-t-il été amené, en toute bonne foi, à trouver un alignement (imaginaire) de six points, d'une haute improbabilité ? Mais l'explication de cette suite de hasards qui sont allés dans le même sens relève de phénomènes purement humains, et n'a donc plus rien d'ufologique...

Je crois qu'il importe de faire cette mise au point à propos de BAVIC car sinon de nouvelles générations de jeunes ufologues risquent de perdre leur temps à parcourir la même voie sans issue que leurs aînés : j'ai hélas vu un jour de jeunes enthousiastes tracer des lignes orthoténiques sur les cartes d'un atlas d'écolier (vous imaginez la précision...) avec un gros crayon rouge même pas bien taillé ! Il est extrêmement regrettable à ce propos que l'on ait, pour des raisons commerciales sans doute, réinséré les cartes orthoténiques dans la plus récente réédition de "Mystérieux Objets Célestes", alors qu'elles avaient presque toutes prudemment disparu de la réédition chez Planète. Les lecteurs peu au fait du calcul statistique, c'est-à-dire l'immense majorité, ne manqueront pas d'être une fois encore faussement impressionnés par ces magnifiques entrelacs de lignes.

Il faut, je pense, conclure avec philosophie que l'orthoténie aura été une maladie d'enfance de l'ufologie, et, comme il en va de toute maladie d'enfance, tout le monde en a souffert à des degrés divers (moi comme les autres, bien sûr, à tel point qu'en commençant mon étude pour Inforespace, mon objectif était de tenter une réhabilitation de l'orthoténie : c'est au cours du travail que les faits m'ont contraint à réviser mes plans). "

2) Mr Jean Luc RIVERA, autre ufologue parisien, nous prie de communiquer la mise au point suivante, concernant la représentation du "Center for UFOs Studies (CUFOS) en France.

"Depuis plusieurs années, Mr Jean-Louis Brochard écrit qu'il est le seul représentant pour la France du CUFOS du Dr Hynek.

Lors de mon dernier voyage aux Etats-Unis, en mars, je contactais téléphoniquement le Dr. Hynek et lui demandais confirmation du statut de Mr. Brochard. Il me retéléphona quelques jours plus tard et je lui demandais

alors de me confirmer par écrit ce qu'il venait de me dire ; je ne puis faire mieux que traduire le passage en question de la lettre du Dr. Hynek, envoyée le 9 avril :

"Concernant Mr. Brochard : non seulement il n'est pas le représentant officiel du Center for Ufo Studies, mais personne, ici dans nos bureaux, n'a même entendu parler de lui ! S'il vous plait, disséminez cette information. L'ufologie est assez compliquée sans avoir en plus la confusion causée par de tels gens à cause de leur mauvaise représentation et retrait d'observations et d'intérêt des organismes officiels..."

Je pense que tous les ufologues sincères ne pourront qu'être d'accord avec le Dr. Hynek. "

NDLR : dont acte. De toutes façons, la représentation du Cufos-France n'a jamais existé, ...que sur le papier !

3) Suite à l'importante étude de Nicolas GRESLOU sur la thèse vieroudienne des vagues d'OVNI, nous avons reçu de Mr. Vieroudy (de son vrai nom Berthault), la réponse suivante :

" Pierre BERTHAULT vous remercie vivement de bien vouloir assurer la promotion publicitaire de Pierre VIEROUDY, cité 23 fois dans le n°4 de la revue du CSERU, 21 fois dans le n°5, 32 fois dans le n° 6. Encore merci."

Est-ce là la seule réponse d'un ufologue qui se veut "chercheur" ? Où sont les contre-arguments à l'étude publiée dans nos numéros précédents ? Peut-être sont-ils inexistant, d'où cette boutade de grand collégien ? Quant à la publicité faite à Vieroudy, le lecteur appréciera. Je suis fier d'avoir apporté ma modeste pierre aux grands travaux d'un brillant ufologue ! On n'a pas ce plaisir tous les jours... N.Greslou

ADDITIFS :

Un problème de pagination nous oblige à publier ici, la suite des Notes de l'article de Jean SIDER (page 19) annoncées pour la page 23.

"5) G.I. veut dire en réalité : Government Issue ! Le sigle G.I. marquait tous les objets de l'équipement du militaire US, ce qui indiquait que le matériel était fabriqué par l'Etat et lui appartenant. Populairement, ce sigle désigne un soldat.

6) Cloning ne peut se traduire que par...CLONE en français. Ce terme désigne la reproduction asexuée d'être vivants à partir d'une cellule.

7) UFO Report Vol.7 n°1."

D'autre part, nous avons reçu, en cours de tirage, deux nouvelles revues, que le lecteur voudra bien rajouter à la liste publiée pages 25 et 26 :

- GPUN : 15 rue Guilbert de Pixérécourt 54000 NANCY

- ITALIE : Centro Ricerche Uomo Natura Cosmo (crunc) Via Cavour 274,
00184 ROMA -

S.O.S. : le CSERU lance un vibrant appel à toutes les bonnes volontés pouvant TRADUIRE des articles anglais, italien, espagnol et russe. Nous signalons d'autre part que la SOBEPS vient de publier un GUIDE DE L'OBSERVATEUR de 41 pages, facilitant le travail d'enquêtes. Ecrire à la Sobeps, 74 avenue Paul Janson 1070 BRUXELLES.

OVNI écrasés

et

et ... CADAVRES D'HUMANOIDES -

par Joan SIDER -

Depuis que l'Américain Frank Scully avait prétendu en 1950 (1) qu'un OVNI s'était écrasé à Aztec au Mexique, allégation qui s'avéra être un valgaire canular, les chercheurs américains devinrent tellement méfiants, qu'ils rejetèrent par la suite, toutes les informations relatives à de soit-disants crashes de navires spatiaux qui leur furent rapportées. Et c'est probablement la raison pour laquelle, il fallut attendre trente ans ou presque, pour que quelqu'un ait le courage d'enquêter sur ce genre d'affaire.

Leonard Stringfield a eu ce culot. Ce grand chercheur, considéré par beaucoup comme pratiquement le n°1 aux Etats-Unis, depuis que l'étoile de A.J. Hynck brille un peu moins au firmament de l'ufologie américaine, tourmenté par la persistance des rumeurs se rapportant à des écrasements d'engins inconnus, s'est donc décidé à tenter l'impossible : apprendre ce qu'il y avait de fondé derrière tous ces bruits.

Le résultat de sa longue et patiente quête fut rendu public le 29 juillet 1978, lors du Symposium du MUFON à Dayton, Ohio. Il est plutôt énorme. 17 témoignages sur le sujet, se résumant à cette simple mais fantastique phrase : **L'ARMÉE AMÉRICAINE POSSÈDERAIT, GARDÉES SECRÈTEMENT À LA BASE DE WRIGHT PATTERSON DANS L'OHIO, LES PREUVES MATÉRIELLES IRREFUTABLES SUR LA RÉALITÉ DES OVNI, ET CES PREUVES SÉRAIENT LES CARCASSES D'ENGINS INCONNUS ÉCRASÉS AU SOL AINSI QUE LES CADAVRES SURGÈLES DE LEURS OCCUPANTS !!**

J'ai pu obtenir de L.H. Stringfield lui-même, un exemplaire du texte qu'il lut au Symposium de Dayton, ainsi d'ailleurs que l'autorisation de le publier (2). Etant donné sa longueur (30 pages), et le désir de son auteur de le voir diffusé au plus haut niveau de la recherche privée, il n'est pas souhaitable de le reprendre in-extenso dans les pages de la revue du CSERU. Néanmoins, j'ai pensé qu'un résumé de son contenu pouvait parfaitement éclairer la lanterne des chercheurs savoyards.

Tout d'abord, je préciserai que la plupart des témoignages proviennent de personnes ayant eu accès, à un moment de leur vie, soit directement à certaines pièces **TRES SECRETES** de la fameuse base US, soit ayant connu et bavardé avec de tels témoins privilégiés. Presque tous ces gens sont ou ont été militaires, ou ayant appartenu à du personnel civil travaillant pour les militaires. L'anonymat étant, à une ou deux exceptions près, respecté, L. Stringfield ne peut produire ces témoins et par conséquent ne peut **RIEN PROUVER**. C'est là le "hic" de l'histoire. Ou bien tout est vrai ou alors tout est faux. Il n'y a pas de choix intermédiaire. Bien sur si l'on considère la longue et impressionnante carrière de L.H. Stringfield au service de l'ufologie, que tout le monde se lève et se découvre ! L'homme est tout ce qu'il y a de sérieux ; sa crédibilité, son audience, sa réputation, son passe éloquent, en font une figure de proue de la recherche privée américaine.

A l'analyse du texte de LH Stringfield, il m'est apparu que certains des témoignages étaient sujets à caution. En gros la moitié. Je ne l'ai pas fait exprès pour ménager la chèvre et le chou. J'ai simplement lu

attentivement tous les "abstracts" en pesant chaque mot utilisé, et j'ai émis un verdict positif ou négatif. Il vaut ce qu'il vaut et n'a qu'une valeur toute relative. Je n'ai pas la prétention d'être un expert, mais étant donné que je m'intéresse au phénomène depuis un bon quart de siècle, je crois avoir acquis une dose suffisante de "flair" pour déceler un bon cas ou un coup fourré, avec une marge d'erreur que j'espère peu élevée.

Voici donc un bref aperçu de ces 17 témoignages et mon avis :

1) 2è main. Le rapporteur a appris par son frère, quand celui était radariste à la base Edwards, en Californie, en 1952, un crash d'OVNI. Le frère n'a pas vu l'engin au sol, mais suivit sa chute au radar. Le reste, il l'apprit par des conversations entre officiers qu'il surprit par hasard. Des humanoïdes de 1m35 auraient été récupérés morts dans l'engin, et expédiés à Wright Patterson.

Possible pour le radar. Douteux pour les conversations surprises. Je l'élimine.

2) 3è main. Les parents d'un enquêteur du MUFON apprirent d'un voisin ancien garde civil à Wright Patterson, que ce dernier avait vu en 1952 : A) un camion énorme, genre porte-char, chargé d'un objet recouvert d'une bâche, dont les formes n'avaient rien de "conventionnel", et ce dans un secteur de la base dit "de très haute sécurité". B) des caissons transparents renfermant les cadavres de petits humanoïdes à grosse tête, qui pénétraient dans la base un jour qu'il était de service à l'entrée de Wright Patterson.

Possible pour le camion, car d'autres témoignages tendent à le confirmer. Douteux pour les caissons. Si c'était le cas, jamais ce genre de "marchandise" n'aurait été mis sous les yeux d'un simple garde. L'homme a dû en rajouter, suite à des rumeurs qui circulèrent dans son entourage, pour épater les voisins. Je l'écarte sans remords.

3) 1er main. Un autre radariste, affecté à Fort-Monmouth, New-Jersey, assista en 1953, à une séance cinématographique spéciale, dans une salle de la base, et dans des conditions dites de "haute sécurité". Le film étant assez court, de mauvaise qualité d'images et de pellicule, défaut caractéristique des premières "productions" militaires. Dans une séquence on voyait une "soucoupe" au sol, ceinturée de militaires. Dans une autre, trois corps d'humanoïdes de petite taille à grosse tête. Au terme de cette bande, un officier invita les quelques spectateurs à "bien réfléchir à ce qu'ils avaient vu" et "à ne parler à quiconque de ce film et de son contenu". Le témoin, plus tard, rencontra un vieux copain de l'armée, radariste comme lui, qui visionna le même film dans une autre base. Un canular à partir d'un film me paraît un choix plutôt malheureux dans une base. Je subodore un événement s'étant réellement produit. Je le considère valable.

4) 1er main. Le fameux témoignage de "Fritz Werner" (pseudonyme), bien connu des anciens. Un ingénieur de l'USAF fut emmené, ainsi que d'autres spécialistes, sur le site d'un crash d'OVNI, en Arizona, près de Kingman. Le technicien dû faire un rapport verbal puis écrit, sur des particularités de l'engin touchant sa spécialité. Ne vit qu'un humanoïde de 1m20. Ne put entrer dans l'engin, mais bavarda avec quelqu'un qui vit l'intérieur de l'OVNI. Cas confirmé en grande partie par une "source émergeant à un service de renseignements". Il y a peut-être quelques légères inexactitudes, voire un peu d'embellissement ou d'exagération possibles, mais à la base, l'histoire n'est pas farfelue. Le témoin est considéré TRES SERIEUX par Ray Fowler, ufologue bien coté, qui recueillit sa déclaration verbale et ECRITE. Je prendrai le risque de l'accepter.

5) 2è main. Un certain DALY, major de l'USAF, spécialiste en métaux, eut à investiguer un crash d'OVNI à peu près dans les mêmes conditions de haute sécurité que Werner. Peut concerner le même crash que celui dont parle Werner. Il y a une erreur d'un mois avec la date alléguée par ce dernier, mais Daly a pu se tromper. Daly a donné la même description que Werner, en ce qui concerne l'engin et ses caractéristiques générales extérieures. Ne put pénétrer dans l'engin et ne vit pas de corps d'humanoïde. Me paraît solide, en tout cas vraisemblable. Il n'y a pas à priori d'éléments farfelus ou douteux. Semble concerner le même crash que celui de Werner. Je marche.

6) 1ere main. Un officier de la Garde Nationale de l'Air, vit arriver à Wright Patterson par DC-7, des caissons contenant chacun un corps de petit humanoïde à grosse tête, et ce en 1973. Taille 1m20 environ. Chauves. L.H. Stringfield prétend que cet informateur lui donna des "tuyaux" sur d'autres affaires de crashes, mais que la divulgation de ces renseignements auraient facilité l'identification de cette personne. Il est question, dans ce cas, de deux "détails" sur lesquels je "tique". Un des aviateurs qui était dans l'appareil transportant les caissons, dit à l'ancien officier de la Garde de l'Air, que l'un des humanoïdes était de sexe féminin, et que l'OVNI écrasé avait été repéré en détresse par un équipement sophistiqué installé au Mont-Palomar ! Je pense que l'aviateur a dû en rajouter pour se rendre intéressant peut-être avec l'aide de quelques verres de whisky ! L'information de base me semble possible. Je prends.

7) 1ere main. En 1953, un commerçant de Conrad (Montana), aperçut un OVNI désemparé selon lui, vomissant de la fumée épaisse et des boules de feu allant jusqu'à enflammer les gaz d'échappement des automobiles !! Fut convoqué par devant un colonel de Great-Falls AFB et de "spécialistes" de l'interrogatoire qui s'employèrent à lui extirper son témoignage d'une façon plutôt rude, comme s'il était un délinquant ! En sortant du bureau du colonel, prétend avoir croisé deux militaires porteurs chacun d'un sac à linge contenant probablement le corps d'un petit humanoïde !! Témoignage me paraissant posséder quelques aspects nettement sujets à caution ! Je le rejette sans pitié !

8) 1ere main. Mme G... travailla longtemps à Wright Patterson, notamment dans un service spécialement affecté au collectage des informations sur les OVNI. En 1955, elle fut témoin d'un convoi sur charriot, d'une pièce dans une autre, du corps de deux petits humanoïdes à tête volumineuse. Mme G... était atteinte d'un cancer. Lorsqu'elle sentit sa fin prochaine, elle fit ces révélations à l'ufologue Charles Wilhelm, qui est considéré comme très sérieux par Stringfield, lequel obtint ce témoignage en 1959, donc il y a 20 ans, et non pas pour les circonstances particulières du Symposium de Dayton en 1978. Je pense que ce cas est vrai. Il en a l'apparence. Je marche encore.

9) 2è main. Un ancien militaire travaillant à titre civil à la base de Wright Patterson, chapardé une photographie représentant le corps d'un petit humanoïde à grosse tête, qu'il montra à l'un de ses fils, et ce en 1966. Raconta à son rejeton une histoire douteuse où il était question d'une escarmouche entre l'équipage d'un OVNI et d'une unité militaire US. Le petit humanoïde, pour couvrir la retraite de ses compagnons, engagea le combat avec les G.I.s. Vaincu, il se serait alors suicidé ! Cette "équipée" militaire me paraît farfelue, quant au suicide... hautement improbable ! Nous verrons plus loin comment un OVNI ridiculisa un détachement puissamment armé, et ce, en plein centre d'une base US ! La photo aurait pu à la rigueur être vraie, mais je ne marche pas en ce qui concerne l'histoire qui s'y rapporte. Je préfère l'éliminer.

10) C'est Robert Barry, ufologue bien connu aux USA ... pour ses déclarations fracassantes, donc suspectes, qui fournit ce témoignage à Stringfield. En 1962, un OVNI traqué au radar, fut localisé écrasé au Nouveau-Mexique. Les circonstances du crash sont déjà douteuses, puisque l'engin "atterrit comme un avion", alors que l'équipage (encore des petits humanoïdes à grosse tête!) fut retrouvé sans vie. L'engin est prétendu faisant 68 pieds de diamètre (20m40) et 13 de haut (4 m). Deux créatures de 1m05, macrocéphales, vêtues d'une combinaison une pièce sans boutons ni fermeture-éclair, furent découvertes dans l'objet. Robert Barry ayant une propension pour l'engagement inconsidéré, je préfère écarter ce témoignage même s'il est véritable.

11) 3è main. Un homme raconta à son fils une histoire d'OVNI écrasé et de ses occupants récupérés, morts et détenus à la base de Wright-Patterson. Il obtint ces informations d'un cousin, Major à l'Air Force et qui travailla pendant cinq ans à la célèbre base de l'US Air Force, précisément dans un service spécialement créé sur le collectage et l'étude des informations sur les OVNI. Le Major aurait dit ceci : "Nous avons les preuves formelles que ces engins sont d'origine extra-terrestre !". Le père avoua au fils qu'il s'était senti obligé de coucher ces informations sur papier mis sous enveloppe dans un coffre de banque et portant la mention "à n'ouvrir qu'après ma mort". Le fils rapporta l'histoire à Stringfield, le père ayant refusé de discuter de ce sujet avec l'ufologue américain, du fait d'une promesse qu'il donna à son parent. Ce cas peut paraître vraisemblable. Mais je l'écarterai pour la raison suivante : si le père jura à son cousin de ne pas dévoiler ces renseignements, pourquoi révéla-t-il l'affaire à son fils, pour ensuite refuser d'en parler à Stringfield ?

12) 2è main. Mme S.I. est l'épouse d'un ancien garde civil qui travailla à Wright-Patterson. Après avoir lu le livre de Stringfield : "Situation Red, the Ufo Siege" (3), elle prit contact avec l'auteur pour lui raconter que son mari fut un jour "invité" à un "service de garde spécial". Conduit les yeux bandés dans un lieu secret, l'homme aurait vu une équipe médicale examinant des corps de petits humanoïdes... à grosse tête ! Ce témoignage me semble suspect pour deux raisons : A) le mari est placé dans une situation qu'on ne comprend pas très bien, aucune "mission de garde spéciale" ne nécessitant apparemment l'approche d'une équipe médicale passant au crible des occupants d'OVNI. B) Le comportement de cette dame, si on lit attentivement le texte de Stringfield, laisse penser que celle-ci a "un petit grain sous le chapeau". Au mieux, son mari a dû lui conter une faribole qu'elle a avalée d'autant plus facilement, que son état de grande crédulité est nettement décelable. A ne pas retenir.

13) 1ère main. Je crois sans peine ce témoignage. C'est le seul qui ne parle ni d'OVNI écrasé ni de cadavre d'humanoïde ! Un Major de l'Air Force eût à ratisser un terrain, en compagnie d'une unité de sa base, près de Roswell AFB au Nouveau-Mexique, où un civil, propriétaire de ce champ, avait trouvé d'étranges débris. Les militaires récupérèrent un lot consistant de divers morceaux de métal que le Major ne put identifier. L'officier déclara à Stringfield que ces débris (pas plus longs que 15 cms pour les plus grands) n'étaient pas plus épais qu'une feuille de papier d'étain telle qu'on s'en sert pour envelopper le chocolat, mais qu'il fut impossible, manuellement, de les plier, ni de les briser ! Je ne prendrai pas un grand risque en acceptant ce cas !

14) 2è main. Un sergent de Wright-Patterson, travaillant dans un secteur de haute sécurité, conta si bien fleurette à la fille d'un général que celui-ci l'invita dans sa résidence. L'officier et le sergent étant familiarisés avec certains aspects confidentiels touchant leurs activités, ils

abordèrent le problème des OVNI sans aucune retenue. Le Général révéla au sous-officier qu'un OVNI s'était écrasé en 1957 dans le sud-ouest des USA. L'objet fut traqué et localisé au radar. A l'intérieur 4 corps d'humanoides d'im50 .. macrocéphales, furent découverts, certaines parties des corps étant presque carbonisés. "La chair collait aux combinaisons" ! précisa le général. Ce témoignage est à rapprocher d'une déclaration sous serment obtenue par Mr William Spaulding (4), émanant d'un colonel en retraite, ce qui lui donne un certain poids. D'autre part, le général aurait montré au sergent, un document frappé du cachet "top-secret", sur lequel étaient circonstanciés les détails d'un incident s'étant produit à la base Nellis dans le Nevada. En plein cœur du périmètre militaire, un OVNI se serait posé. Un détachement fortement armé, commandé par un colonel, aurait encerclé l'engin, dans l'attente d'une réaction. Celle-ci se manifesta d'abord par l'apparition d'un petit humanoïde trapu, puis d'un puissant faisceau lumineux qui paralysa le colonel. Ce que voyant, son adjoint ordonna un feu nourri sur l'OVNI, mais aucune arme n'accepta de fonctionner ! L'affaire fut confirmée par une relation de Stringfield, "émargeant à un Service de Renseignement". Ces deux affaires sont possibles.

15) 1ere main. Un ancien G.I. (5), après avoir lu le livre de Stringfield (3), téléphona à l'auteur pour lui raconter son histoire? Le 10 décembre 1964, il aurait été emmené sur le site d'un objet inconnu écrasé au sol, pour assurer, en compagnie d'autres soldats, une garde vigilante autour de l'OVNI, et empêcher d'éventuels curieux d'approcher. Le témoignage est vraisemblable et tient debout. Pas de petits humanoides à grosse tête aperçus ! Seulement un objet que l'ancien G.I. dépeint comme une "soucoupe" classique, sans trace de choc ou de détérioration. (J'en profite pour signaler que toutes les "soucoupes" récupérées alléguées ont été décrites comme ne comportant aucune trace de choc ou de détérioration quelconque). Malheureusement, l'homme tenta à plusieurs reprises de monnayer son histoire auprès de producteurs de film TV et d'animateurs d'émission de radio, ce qui ôte le caractère sérieux de son témoignage. Je l'écarte.

16) 1ere main. Le témoin est estimé par Stringfield comme une personne de haute moralité, occupant un poste élevé dans une entreprise privée. Cette personne fut, à une période de sa vie, sous contrat militaire à l'ADCAP, Service des Renseignements d'une unité chargée de la mise au point du missile "NIKE", dépendant de l'US Air Force. Au cours de ce contrat, le témoin dû passer quelques temps à Wright-Patterson AFB, et il pût y voir de ses propres yeux, NEUF CORPS de petits humanoides conservés dans des conditions cryogènes exceptionnelles. Il apprit d'autre part que TRENTE CORPS étaient conservés à la base à cette époque (1966), tous étant des humanoides de petite taille. On lui certifia en outre qu'une carcasse d'OVNI était gardée à Wright-Patterson, mais ne la vit pas. On l'informa également que d'autres bases US conservaient secrètement des carcasses d'OVNI, et que durant la guerre du Vietnam, CINQ CRASHES FURENT ENREGISTRÉS aux Usa. Au moins trois corps d'humanoides auraient été récupérés en ces circonstances. Une escarmouche entre occupants d'OVNI et militaires Us aurait pris place lors de l'affaire concernant ces trois corps d'humanoides cités. (douteux, à mon avis).

Compte tenu de l'honorabilité du témoin, alléguée par Stringfield, je pense qu'il est possible qu'il vit effectivement 9 corps d'humanoides. Après tout il semblerait qu'il se soit produit plusieurs crashes d'OVNI et 9 corps récupérés en tout, depuis le début de ces affaires, entrent dans le domaine du vraisemblable. Mais ce qu'ON dît à cette personne me paraît exagéré, donc faux. Les TRENTE corps et le combat sont sujets à caution. J'opérerai pour ce qu'il a VU, mais pas pour ce qu'ON LUI A DIT.

17) L.H. Stringfield fait la synthèse des renseignements collectés sur les petits corps d'humanoides récupérés après des crashes d'OVNI. Il a d'autre part ajouté des informations obtenues de personnes "très crédibles" ayant examiné les corps.

Voici un résumé des principaux éléments contenus dans cette synthèse :

- taille des corps : entre 1m et 1m35. (1 cas à 1m50). Tous macrocéphales
- Yeux légèrement obliques, pas de nez, pas de cheveux. Trous à l'emplacement des oreilles et du nez. Bouche petite, sans dents, une simple fente sans lèvres.
- torse : mince et petit. En général couvert d'un vêtement. Pas de nombril.
- bras longs arrivant jusqu'aux genoux. Mains à quatre doigts sans pouce. Deux doigts plus longs que les autres. Une petite membrane entre chacun d'eux est signalée. Pas de renseignements concernant les jambes et les pieds.
- peau : grise en général, mais on cite aussi le beige, le brun, et d'autres teintes tournant autour du même ton, plus sombre que la peau d'un homme de race blanche. Cependant, l'éclairage a pu fausser l'impression rétinienne des témoins.
- pas d'organes sexuels signalés ! pas d'oesophage ni d'anus !
- pas de sang, comme l'homme, mais un liquide dominant, inconnu.
- les êtres récupérés n'ont aucun rapport avec une race terrestre. Il n'y a pas d'humanoides différents de celui dépeint en synthèse. Pas de grands humanoides ni de créatures totalement différentes de l'homme sapiens.

Ici, j'accepte cette synthèse d'une façon générale. Je préciserai que Stringfield a obtenu l'information relative à l'absence d'organes sexuels, d'un seul informateur, ce qui est peu. Le fait d'affirmer qu'aucun oesophage ni d'anus n'a été noté peut sembler choquant, dans le contexte de notre concept sur la vie. Mais, en ufologie, il faut aller bien au-delà du territoire restreint et très limité de nos connaissances "géocentriques" et "anthropomorphiques". Il faut surtout ne pas commettre l'erreur de tout ramener à notre forme de vie et à notre façon de nous reproduire. Stringfield évoque une reproduction par clonage (6), certains humanoides ayant été décrits par des témoins "comme sortant d'un moule". Pourquoi pas après tout ?

Au fond, logiquement, si nous imaginons des visiteurs ayant maîtrisé une technologie leur permettant de réaliser des performances dont nous ne comprenons pas les modus operandi, pourquoi toutes les sciences de ces visiteurs n'auraient-elles pas suivi la même progression au point que notre concept soit incapable de déterminer le niveau développé ? Stringfield a évoqué le clonage. Mais pourquoi pas une forme de vie ANDROÏDE, adaptée aux voyages spatiaux ? Les individus n'auraient pas tous les problèmes qui se posent à l'homme : les besoins en nourriture, en sommeil, le stockage des rejets organiques, les maladies, les blessures, les défaillances physiques, morales, ... (avec les besoins sexuels qui ont eux aussi leur importance certaine !). Un être assexué, ne se nourrissant pas de façon classique (un être fonctionnant à l'aide d'une forme d'énergie concentrée en batteries, par exemple), ignorant toutes les servitudes de l'homme, serait idéal pour des missions spatiales. L'être ne serait pas une machine ou un robot, mais capable de raisonner et de prendre des décisions sans être "programmé" comme nous l'entendons, c'est à dire comme un ordinateur. J'imagine cela, en ce qui me concerne, sans aucune difficulté.

Et si ce que tend à faire apparaître les allégations de Stringfield s'avère authentique, c'est à dire si Wright-Patterson conserve dans le plus grand secret des cadavres de petits humanoides assexués, il est plus probable qu'ils appartiennent à une forme de vie ARTIFICIELLE qu'à une forme de vie spontanée.

Une autre question vient à mon esprit. Comment est-il possible qu'un

tel degré de technologie n'a-t-il pas permis à ces engins d'éviter de s'abîmer comme de vulgaires "Starfighters" ? Est-ce qu'il s'agirait d'engins parfaits, comme le suggère Stringfield ? J'ai bien peur que non. Si je dis "j'ai bien peur", c'est parce que ces crashes allégués sont, pour ma part, provoqués.

Ces chutes d'OVNI ne sont pas des accidents, nous pouvons pratiquement en être certains. A ce niveau de maîtrise spatiale, l'accident NE DOIT PLUS EXISTER. En conséquence, ces OVNI ont donc été abattus ! ABATTUS ? Mais par qui ? Par les Américains ? Surement pas ! Est-ce qu'on peut faire tomber un Boeing avec une fronde ? Soyons sérieux ! Il n'y a à mon avis qu'une seule réponse possible. Elle est énorme mais LOGIQUE. Les OVNI écrasés sur le sol de la Terre seraient abattus par D'AUTRES OVNI ! Tant pis pour ceux qui hurleront "au fou" ! Mais je ne vois pas, LOGIQUEMENT, D'AUTRES REPONSES A CETTE QUESTION !

N'oubliez pas qu'il n'y a pas QUE des petits hommes de lm20 qui ont été aperçus lors de rencontres rapprochées du 3è type. Il semblerait que la multiplicité des visiteurs soit presque une évidence. Et pourquoi ne pas imaginer, qu'au "niveau supérieur", des COMPTES SE REGLIENT tout comme nous en réglons sur Terre ? Qui peut dire si "ces gens" sont parfaits ? Personne ! Certes, personne ne peut affirmer qu'ils sont imparfaits, mais l'imperfection étant plus facile à atteindre que la perfection, pourquoi ne pas supposer certaines rivalités "célestes" qui se traduiraient de temps en temps par des chutes d'OVNI proprement descendus ?

En écrivant cela, il me revient en mémoire cette extraordinaire affaire SHEARER. Raymond SHEARER, jeune attorney de 32 ans, se fichait des OVNI comme de sa première tétine. A la suite d'un changement bizarre de son comportement, et sur l'injonction de sa famille, SHEARER décida de consulter un psychologue, spécialiste des traitements hypnothérapeutiques. Sous hypnose, le jeune homme de loi Us mit à jour un extraordinaire cas d'enlèvement dans un OVNI qu'il ne soupçonnait absolument pas. L'affaire s'est située près de Madison dans le Wisconsin à une date qui n'a pu être déterminée avec précision, car SHEARER rendit visite au psychologue PLUSIEURS MOIS après qu'il commença à se comporter de façon anormale. (j'ai demandé des précisions à mes correspondants US, afin de faire connaître ce cas en France). Shearer fut utilisé par l'équipage d'un OVNI qui se livra sur sa personne à des "expériences" dont j'aurai peut-être l'occasion de reparler. En échange de sa "bonne volonté", semble-t-il, le "capitaine" de l'équipage accepta de répondre à quelques questions. Parmi les fantastiques réponses qu'il fit, cette phrase : "Nous effectuons des missions scientifiques sur votre monde. Mais nous ne sommes pas les seuls à vous visiter. D'autres races viennent chez vous. Certaines depuis plus longtemps que nous, sont plus familiarisées avec votre planète" (7). Les "ufonautes" décrits par Shearer furent estimés des êtres humains normaux de lm65 environ. Shearer donna des détails étonnants, qui, lorsqu'ils furent comparés avec ceux donnés par le policier Herbert SHIRMER (enlevé à partir de sa voiture, tout comme Shearer, le 3 décembre 1967 près d'Ashland, dans le Nebraska), s'avérèrent identiques à quelques petites choses près.

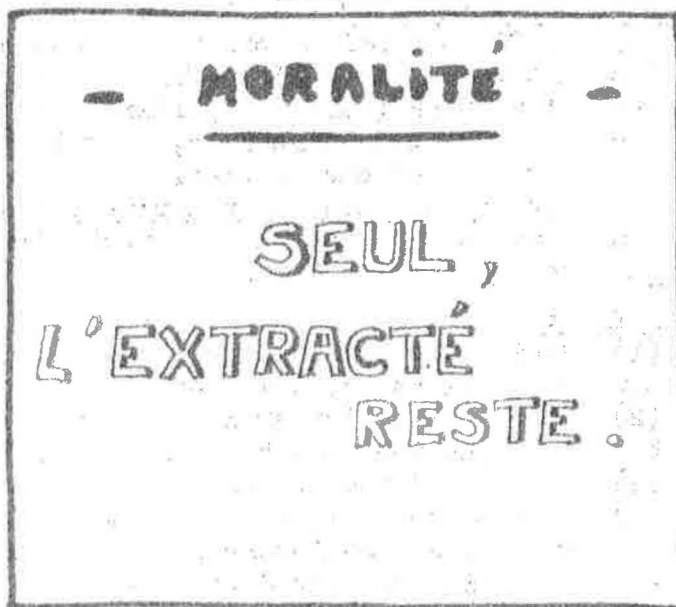
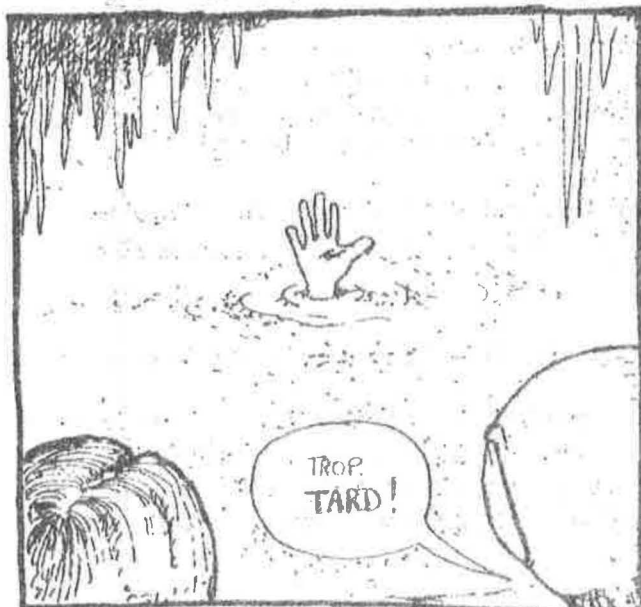
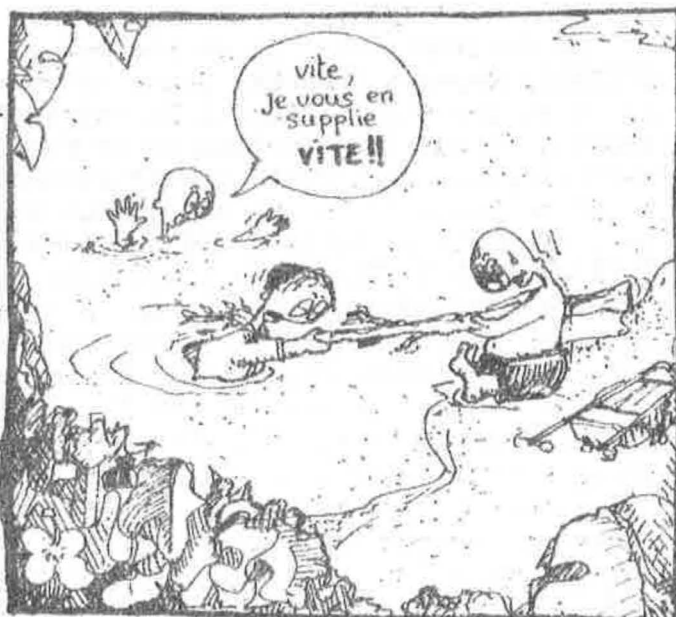
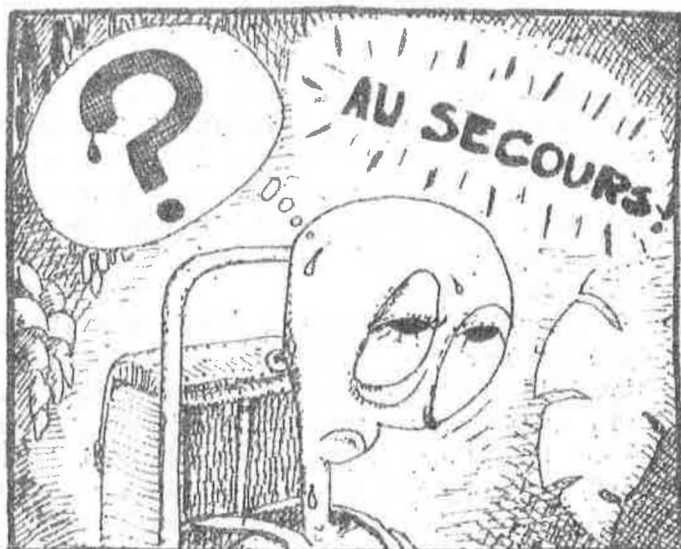
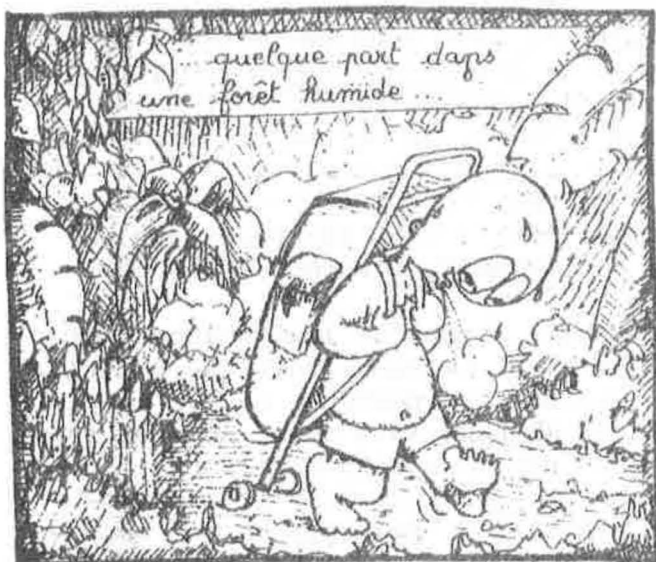
"Nous appartenons à quelqu'un", disait Charles Foyt FORT dans son fameux ouvrage "le livre des damnés". J'y ajouterai : ... et même à pas mal de monde !

NOTES :

- (1) "Behind the Flying Saucers" - Henry Holt and co- 1950 ; "le mystère des soucoupes volantes", Del Luca 1951.
- (2) La traduction intégrale des fameux "abstracts" de Stringfield sera probablement publiée dans "Lumières dans la nuit". (fait avec le n° 185 et suiv.)
- (3) Publié en France : "Alerte générale OVNI", France Empire, 1978
- (4) Information publiée récemment par la presse française, notamment "La Montagne" de Clermont-Ferrand du 16/1/1979.

- HDLR : suite des NOTES page 23 .

CALEMBOUR... BE



le fantôme

- 21 -

de

KLEE

Cette apparition eut lieu, il y a environ un quart de siècle, en Angleterre, sur les écrans de téléviseurs.

Chœur des lecteurs : " Evidemment...les Fantômes...Y sont spécialistes les Anglais...mais tout de même...à la télé !? Et l'OVNI...il est où ? Bof ...on verra bien".

Voici les faits : en 1953, pendant trois jours, du 15 au 17 septembre pour être plus précis, de nombreux téléspectateurs des îles Britanniques eurent la surprise de voir sur leurs écrans, la mire et l'indicatif de l'émetteur KLEE, station de HOUSTON, Texas, USA. Ces signaux, très puissants, effaçaient ceux des émetteurs locaux pendant trois à quatre minutes. L'image insolite s'évanouissait alors et le programme anglais reprenait possession des écrans.

L'affaire fit du bruit, même chez nos flegmatiques voisins, ennemis par tradition de toute ingérence étrangère sur leur "territory" et tout particulièrement, si elle vient d'un pays anciennement rebelle à la Couronne.

La B.B.C. (office de radio et télévision) fut fermement invitée à enquêter et au besoin à réagir. Les émetteurs nationaux furent lavés de tout soupçon de complicité, dans ce débarquement américain sur les ondes de Sa Gracieuse Majesté. Mais nos amis d'Outre-Manche manquèrent de peu de perdre leur légendaire "self-control", quand leurs cousins d'Amérique leur répondirent que KLEE avait cessé toute émission DEPUIS TROIS ANS et certifièrent en outre que, depuis cette année, l'ancienne mire n'avait plus été transmise !

Dans le Royaume-Uni on ne se contente pas de la mise en place d'une commission dite d'enquête...dont on n'entend plus parler ensuite, comme dans certains pays de notre connaissance. La BBC désigna un porte-parole officiel muni des pouvoirs correspondant à sa fonction. Ce dernier, après avoir examiné, critiqué et honnêtement écarté les hypothèses permises par l'état de la technique et qui s'étaient révélées erronées, déclara en conclusion : "ce qui ne laisse qu'une possibilité, quelque bizarre qu'elle soit, à savoir que ces signaux nous aient été envoyés volontairement par des êtres intelligents, d'une origine inconnue et pour des raisons impossibles à déterminer".

Cette déclaration est-elle l'énoncé d'une "intime conviction" ou bien une saillie de l'humour anglais ?

J'opinerais volontiers pour l'intime conviction : voici pourquoi. Les amoureux des ondes rendent hommage à une déesse moderne qui n'a pas encore retiré tous ses voiles et qui parfois se conduit avec une fantaisie déroutante. Ils l'ont baptisée PROPAGATION. Elle assure la sécurité des voyages des ondes électriques que nous créons pour satisfaire nos besoins, ou nos distractions, le long des routes qui leur sont réservées. Mais quelquefois, la déesse leur permet de vagabonder loin des chemins traditionnels. Alors les chercheurs de réceptions extraordinaires de radio ou de télévision voient s'ouvrir les portes du paradis. Malheureusement les fantaisies de la déesse sont assez rares. Cependant, même en 1953, on connaissait des réceptions anormales d'images à très grande distance dont le record semble avoir été Londres, Le Cap, au sud de l'Afrique. Il faut noter et c'est très important, qu'il s'agissait d'une affaire "familiale" où, émetteur et récepteur portaient le label "made in GB". D'autre part, afin de hâter la discussion,

il faut remarquer que si l'enregistrement magnétique des images n'était pas utilisé à l'époque, le télécinéma existait déjà pour les émissions décalées dans le temps et l'espace par rapport à leur enregistrement sur la pellicule.

Choeur des lecteurs : "Stop !...on a compris...ou bien la propagation a réussi le grand saut par dessus la "mare aux harengs", ou bien un "rigolo" a fait passer un film de la mire USA sur un émetteur anglais".

Impossible, chers amis, et pour plusieurs raisons.

Chaque pays a adopté, pour ses émissions de télévision, un certain nombre de caractéristiques que l'on résume dans le mot "standard". Il affirme que des considérations hautement techniques ont imposé ce choix, évidemment très supérieur à celui des voisins, alors qu'il s'agit simplement de considérations commerciales. Il faut réserver son marché intérieur...ou ceux que l'on veut conquérir, aux constructeurs nationaux. Cette politique n'a pas facilité les échanges de programmes entre les pays, même proches. Les "anciens" souvenez-vous du couronnement de la "Queen" ! En France, les images étaient grossières et pourtant on cria presque au miracle et on créa un vocable nouveau "euro-vision". La "mondovision" c'est pour plus tard.

Pour s'en tenir au "noir et blanc", et en simplifiant encore pour la vulgarisation, le standard comprend, d'une part, le nombre de "lignes" qui définit la finesse de l'image, d'autre part, le nombre d'images transmises par seconde et enfin le sens de la modulation de la lumière dont le maximum, selon les pays, donne soit un noir intense, soit un blanc éclatant. On ne peut pas mieux se tourner le dos !

En 1953, les standards anglais et américains différaient très sensiblement sur ces points essentiels, c'est à dire que les récepteurs de Grande Bretagne ne pouvaient traduire en images "regardables" les signaux qui seraient parvenus jusqu'à eux par dessus l'Atlantique. C'était possible entre Londres et Le Cap où seul le standard anglais était en cause. En effet, jamais une propagation anormale en distance n'a opéré une transposition d'un standard, dans un autre standard.

De plus, l'histoire des ondes n'offre pas d'autre exemple d'une transmission retardée de trois ans dans son acheminement dans "l'ether". Seules la Poste et l'ORTF peuvent se vanter de réussir de telles "mises au frigo". Il est, en outre, encore plus hautement improbable que ce "retour en surface" extraordinaire se reproduise trois jours de suite. Enfin on peut tenir pour pratiquement impossible que, de plus, celui-ci intéresse, de même manière et en même temps, tous les récepteurs répartis sur un territoire aussi étendu.

Pour toutes ces raisons, la déesse propagation doit être déclarée innocente du crime de lèse-BBC.

L'hypothèse de la farce d'un humoriste américanophile, employé par la BBC, et qui aurait réussi à "injecter" des images pirates au cours d'une émission, pendant plusieurs minutes chaque fois, trois jours de suite et sans se faire remarquer, ne résiste pas non plus à l'examen. Même en 1953, une station au travail est loin d'être un désert. Chacun fait partie d'une équipe spécialisée qui agit au grand jour. Comment opérer en secret dans ces conditions ? Il faudrait admettre aussi la complicité de la régie finale qui contrôle les images avant leur "expédition". En outre, ce n'est pas un seul émetteur qui a offert, en supplément de programme, la mire américaine défunte à ses "clients", mais plusieurs qui auraient dû être obligatoirement "interconnectés". Les enquêteurs établirent sans peine que les émetteurs qui auraient pu être responsables de la transmission de la mire américaine n'étaient pas interconnectés ces jours là, à cette heure là.

Pour finir, considérons qu'à la régie finale, les contrôleurs peuvent et même doivent faire disparaître toute image perturbatrice. S'ils ne l'ont pas fait, c'est que l'image de la mire n'était pas présente sur leurs écrans de contrôle.

Pour toutes ces raisons, la BBC doit être déclarée innocente du crime, trois fois répété, de lèse TV britannique.

Choeur des lecteurs : "alors...qui a fait le coup?"

Tout ce qui précède conduit à admettre que la déclaration du porte parole officiel n'est pas une boutade ; mais à la fin de celui-ci, il n'aurait pas dû supposer seulement que les raisons de cette intelligence étrangère étaient "impossibles à déterminer". Au contraire, il aurait pu, sans ridicule, admettre qu'une telle "mise en scène" n'avait pour but que de réaliser un contact indéniable. En effet, une intelligence A, désirant attirer l'attention d'une intelligence B, n'aurait pu, en une même tentative, accumuler plus de points de repère pour un raisonnement correct conduisant B vers A.

- 1) Utilisation d'un produit d'une technique évoluée : la télévision et d'un sens obligatoirement en alerte lors de son usage : la vue.
- 2) Choix d'une image simple et fixe, symbolisant sans possibilité d'erreur son origine, mais aussi tout ce que sa présence a d'anormal, donc de digne d'intérêt dans la région de réception.
- 3) Choix de deux pays utilisant une langue commune ce qui renforce les conclusions que le point 2 doit permettre.
- 4) Multiplication des témoins alertés, par l'étendue du territoire concerné.
- 5) Répétition du phénomène, pour éliminer la prise en considération de la notion d'un hasard exceptionnel.
- 6) Dramatisation de l'expérience par la disparition de KLEE, afin que ce décalage inexplicable dans le temps décuple l'intérêt que soulèvera une enquête ultérieure.
- 7) Enfin, et cela aurait dû être un point capital pour les techniciens spécialisés, l'obligation d'admettre une conversion des normes d'un standard, dans celle d'un autre standard et par là, d'admettre aussi l'existence d'un émetteur indépendant de feu KLEE et de ceux de la BBC et manipulé par A.

Cette station d'émission pour satisfaire sa mission devait nécessairement présenter des caractéristiques particulières, ne serait-ce que pour assurer la puissance "dominatrice" de sa réception sur des installations ordinaires. Elle devait se situer au-dessus de la région intéressée, à une assez grande altitude. Elle devait demeurer stationnaire pendant 3 jours, ou 3 jours consécutifs revenir au même point de l'espace. Pour, à la fois, s'imposer sur les écrans des récepteurs et toucher uniformément la région choisie sur toute sa surface, tout en économisant l'énergie nécessaire à cette émission en la concentrant, elle devait utiliser une ou plusieurs antennes directives, présentant cependant un assez grand angle de rayonnement, avec sans doute, une polarisation croisée ou circulaire des ondes. Devant autant de signaux d'alerte amicaux, avaient-ils besoin qu'on leur fasse, en plus, un dessin, nos spécialistes ? Et avec une légende explicative en supplément, peut-être ?

Et dire qu'aucune réaction de réponse, ni des Britanniques, ni des autres Terriens, ni des civils ni des militaires, ni des hommes d'Eglise, ni des savants, ne pût être enregistrée par nos amis du Cosmos.

"Quelle bande de ..." ont-ils dû penser, en langue intersidérale, tout en repliant leur matériel.

Voilà peut-être pourquoi l'Univers demeure, comme cette ingénue classique, toujours muet.

Choeur des lecteurs : "Ouf ! c'est fini...y a des trucs que j'ai pas bien pigés...et puis moi, j'aime mieux les soucoupes!".

Armand SYLVESTRE PANTHET

=====

C A R T E

BLANCHE

à ... Jacques BOSSO -

- PETIT CONTE SANS PRETENTION -

"Gronx-le-Mutant n'allait pas bien. Sa belle couleur verte, caractéristique d'une bonne santé chez les Martions, avait disparu pour faire place à une teinte livide. Son antenne pendait lamentablement entre ses deux paires d'yeux rouges, jaunis par l'insomnie. Il marchait voûté, trainant les tentacules d'une manière qui faisait peine à voir.

Il inquiétait ses amis, ses voisins, sa famille. Même sa grognace (1) qui, au début, l'avait cru malade, lui avait fait une scène, le soupçonnant d'avoir une liaison. Il avait dû jurer sur la tête de ses lardons (2) l'inexactitude de cette assertion, pour se disculper. En effet, Gronx n'allait pas bien. Lui seul aurait pu dire pourquoi, mais il ne le pouvait pas, c'était impossible, on le traiterait de bargheot (3),... et pourtant !

Lorsqu'il sortit de sa khâgnhâ (4), cet après midi là, sa décision était prise. Il redressa la tête, huma l'air. Une bonne brise d'anhydride sulfureux soufflait du nord-est, roulant de gros nuages brunâtres. Quelques gouttes d'acide sulfurique lui fouaillaient le visage.

Il s'emplit les spontexes (5) de cet air reboratif, traversa la rue d'un pas redevenu vif, entra dans le bistrô (6) de son ami Marx. Une bonne muflée (7) l'aiderait dans son entreprise.

Le breuvage lui fouetta le pastaga (8). Il se redressa encore, jeta quelques klopinettes (9) sur le plasma (10) et se dirigea d'une tentaculo alorte jusqu'au Khônmissaria (11). Le fonctionnaire de service le dévisagea d'un oeil bleuâtre. Ces Khôns, ils prennent tout le monde pour des pédoques, pensa Gronx.

Au bout d'un temps assez long, on l'introduisit chez le Mégakhôn.

Il raconta.

Le Mégakhôn l'écouta poliment, lui conseilla de se reposer et de se ménager, l'accompagnant jusqu'à la porte. Gronx resta sur le trottoir. Ils ne l'avaient pas cru ! De grosses larmes violettes roulèrent sur ses écailles. C'est alors qu'il entendit les énormes éclats de rire sortir des fenêtres du bâtiment. Et la voix du Mégakhôn expliquant "le récit du bargheot".

Il ne put tenir, partit en courant.

En peu de temps, il devint une épave. Abandonnant grognace, lardons, khâgnhâ, on ne le vit plus que dans les klandés (12) où, pour un gorgeon (13) il racontait d'étranges histoires d'apparitions, de spectres, d'horreur.

Un beau jour, alors qu'il traversait une rue, complètement schlasse (14), il fut heurté par une Pijô, et en mourut.

On le regretta, il était gentil malgré tout. On s'interrogea sur les motifs de sa folie soudaine.

Puis on l'oublia.

- Extraits du communiqué Agence France Presse, provenance Washington, le 18 aout 1992 :

"Pour la seconde fois dans l'histoire de l'humanité, l'homme a posé le pied sur une autre planète. Mars appartient maintenant à la banlieue de la Terre. Tandis qu'un astronaute restait en orbite, ses deux compagnons ont "amarsi" à quelques kilomètres d'un petit cratère...

L'un des astronautes raconte que, s'étant éloigné de quelques mètres du

module, il se trouva nez à nez avec une étrange créature verdâtre qui s'enfuit à sa vue..."

NOTES :

- (1) femme martienne
 - (2) enfants martiens
 - (3) martien ne jouissant pas de toutes ses facultés mentales
 - (4) appartement correspondant à un F3. Ne pas confondre avec le ghoûrbi, de moindre qualité
 - (5) poumons martiens
 - (6) débit de boissons
 - (7) cocktail martien, à base de phénol et d'hydrogène liquide
 - (8) sang
 - (9) monnaie martienne. La klopchette vaut deux thalbius
 - (10) le zinc
 - (11) textuellement : "missaria", endroit où se réunissent les Khôns (gendarmes martiens). Le Mégakhôn est le commissaire divisionnaire.
 - (12) débit de boissons mal fréquenté
 - (13) acide nitrique + glycérine. Boisson tonique martienne, malheureusement éprouvante pour l'organisme
 - (14) pris de boissons
- La Pijô : voiture très répandue sur Mars.

=====

- SERVICE DE PRESSE - SERVICE DE PRESSE - SERVICE DE PRESSE -

"le PHENOMENE OVNI" n'a pas pour principe de signaler dans chacun de ses numéros la liste des revues françaises et étrangères reçues en "service de presse" (échange interrevues).

Nous ferons pour une fois exception à la règle, nous semblant normal de publier cette liste de temps en temps. La voici, mise à jour le 21 juin 1979. Toutes ces publications sont consultables à nos permanences.

- ETRANGER -

- BELGIQUE :

- CERPI : Mont St Lambert 2 bte 27 - 1200 BRUXELLES
- GESAG : Leopold I laan, 141 - 8000 BRUGES
- GIU : 80 rue de la Haie - 1301 BIERGES
- SOBEPS : avenue Paul Janson 74 - 1070 BRUXELLES

- CANADA :

- UFO QUEBEC : case postale 53, Dollard des Ormeaux - PQ - Canada

- ESPAGNE :

- STENDEK CEI : apartado 282 - BARCELONE

- GRANDE BRETAGNE :

- MAPIT : 92 Hillcrest Road, Offerton, Stockport, Cheshire, SK2, 5SE

- ITALIE :

- FUR : c/o Alberto Lazzaro, casella postale 240 - REGGIO EMILIA
- IL GIORNALE DEI MISTERI : via Massaia 98 - 50.134 FIRENZE
- PANORAMA UFO : post office box, 28024 GOZZANO (NO)

- LUXEMBOURG :

- CLEU : BP 9 - BELVAUX

- SUISSE :

- Bizarre : case postale 115 - 1211 GENEVE 1

- GUB : La Casa - 1635 La TOUR DE TREME

- YUGOSLAVIE :

- Milos KRMELJ, Milcinskega 6, 61000 JOBLJANA - SLOVENIJA

=====

REVUES FRANCAISES -

=====

- AAMT : 29 rue Berthelot - 26000 VALENCE
- ADEPS : Mr J. Charles Fumoux, "la peyregoue", chemin Vahtentin, ANTIBES
- AESV : 40 rue Mignet - 13100 AIX EN PROVENCE
- les AMATEURS d'INSOLITE : BP 186 - 71007 MACON CEDEX
- CFRU : BP 1 - 57601 FORBACH CEDEX
- GEOS : St Denis les Rebaix - 77510 REBAIS
- GEPA : 69 rue de la Tombe-Issoire - 75014 PARIS
- GEPO : Mr Dominique Delille - 42 ST SYMPHORIEN DE LAY
- GLRU : Mr Gilbert Peyret, resid Le Poitou, bat F, Vals-près- le Puy
43000 LE PUY
- GNEOVNI : J.M. d'Hondt, route de Béthune - 62136 LESTREM
- GREPO : JP. Troadec, 45 rue du Bon Pasteur - 69001 LYON
- Groupe 03100 : 13 rue Beaumarchais - 03100 MONTLUCON
- LDIN : "Les Pins" - 43400 LE CHAMBON SUR LIGNON
- PALMOS : 1 rue Parlier - 34000 MONTPELLIER
- la REVUE DES SOUCOUPES VOLANTES : Michel Moutet, 83630 REGUSSE
- SLUB : charlotte Fiévée, Le Pont Neuf -26170 BUIS LES BARONNIES
- SPEPSE : Mr Bonnaventure, domaine de Montval, 6 allée de Sisley-
78160 MARLY LE ROI
- SVEPS : BP 633 - 83053 TOULON CEDEX

HORS CLASSEMENT, car pas uniquement ufologiques :

=====

- NOSTRA : 29 rue Galilée - 75782 PARIS CEDEX 16
- l'INCONNU : edition Amélie, 11 rue Amélie - 75007 PARIS
- ESPACE INFORMATIONS : revue du Centre National d'Etudes Spatiales,
18 av Edouard Belin - 31055 TOULOUSE CEDEX
- KADATH : Kadath prim'edit, 6 bd St Michel -1150 BRUXELLES (excellente
revue d'archeologie mystérieuse !).

Soit un total de 36 revues ou bulletins.

Certaines "revues" ne sont en fait que des bulletins d'association.
Certains "bulletins" sont devenus en fait de véritables revues.

Il serait peu courtois de porter un jugement sur ces publications
(bien que pour certaines ce ne serait que justice, en bien, mais aussi
et surtout en mal...). Le lecteur jugera.

La lecture des revues locales reste précieuse, car elles permettent
toujours de grappiller de ci de là quelques tuyaux, informations, parfois
articles de fond, et le dépouillement de ces numéros devient maintenant
presque indispensable au chercheur. Le dépouillement systématique est
en cours au CSERU, où un fichier analytique de ces revues est élaboré.
Les revues sont des outils de travail. Pourquoi devraient-elles finir
leurs jours au fond d'un placard poussiéreux ?

N. Greslou

enquêtes

- LIEU D'OBSERVATION : Carrefour de CHIGNIN, route nationale 6, entre St JEORE et MONTMELIAN (73) carte Michelin 92, pli 18.
- DATE D'OBSERVATION : mardi 7 novembre 1978
- HEURE : 7h55 (lever du soleil à 6h48 TU)
- METEO : Brouillard
- TEMOINS : 3 personnes, à partir d'un même véhicule en marche
- ENQUETEURS : Mr DETRE et CHAZOTTES, le 16 novembre.

DECLARATION du TEMOIN PRINCIPAL (extraits bande magnétique).

(anonymat demandé).

"C'était la semaine dernière, exactement mardi 7 novembre 1978, à 7h55. Je me rendais à mon travail, en compagnie de deux de mes collègues, en voiture. Je regardais par hasard "la Savoyarde" (montagne à gauche de la route) et le brouillard qu'il y avait dans le ciel, et je vois un gros "machin", immobile, du moins je ne l'ai pas vu immobile, je l'ai vu sortir du brouillard, s'immobiliser, tourner sur lui-même, et partir dans la nappe de brouillard qui était un peu plus loin. Quand s'est parti, ça a laissé une trainée blanche.

Je fus attiré par ce "machin" qui bougeait, je n'ai pas réagi sur le coup, mais quand j'ai vu qu'il tournait sur lui-même, j'ai dit aux collègues "regarde ça, regarde ça". Mes deux amis l'ont vu, surtout le chauffeur à côté de moi, qui lui l'a bien vu comme moi. Je lui ai dit "c'est bien une soucoupe, je ne rêve pas, je ne rêve pas", il m'a répondu "oui". Nous étions tous stupéfaits. Le chauffeur a réduit sa vitesse, nous avons parcouru à peu près 200 mètres. (cf croquis page 29)

L'observation a duré 30 à 40 secondes. Le chauffeur commençait à ralentir car les feux étaient au rouge. Quand j'ai aperçu le phénomène, du temps de réagir et d'avertir mes collègues, la voiture était à peu près ayant le premier feu, qui venait de passer au vert. Le chauffeur a ralenti considérablement, presque au pas, jusqu'au terre plein, fin de l'observation.

(...) oui, il y avait comme une sorte de trainée d'avion, enfin, je ne peux pas dire exactement, mais il y a eu une trainée, derrière.

(....) Je pense que c'était un objet. Il diffusait une lumière blanche, brillante, comme la luminosité de la lune. Les contours étaient bien nets, gros dessous, et un petit rond dessus. La forme exacte, comme une assiette renversée.

(...) Il y avait un genre de halo, une clarté autour. De couleur blanche, comme une ampoule qui éclaire dans une glace. Pas de structures apparentes, c'était tellement blanc et brillant, je n'ai rien vu. Au début de l'observation, l'objet était de profil, une assiette renversée, avec dessus un rond plus petit, comme une sorte de parrotie. Après son demi-tour, il a légèrement basculé, et le petit rond était au milieu. J'ai bien en mémoire l'objet. Ce dernier a fait un demi-tour sur lui-même, comme s'il allait contourner la Savoyarde, et la disparition s'est faite dans la nappe de brouillard, vers Montmélian.

Quand l'objet m'est apparu, j'avais en toile de fond la montagne. L'objet s'est avancé jusqu'au mamelon, a fait son demi-tour, puis a filé. Il était très bas, bien en dessous du sommet de la montagne.

(...) Grosseur ? Cela me rappelle un peu quand le soleil se couche, avec du brouillard devant, cela fait un peu comme ça.

(...) La distance ? c'est difficile, c'était très près, je suis sûr de ne pas confondre cela avec un hélicoptère, avion, ballon, surtout à cette distance.

(...) La vitesse ? Quand j'ai vu apparaître l'objet, sa vitesse était lente, puis il s'est immobilisé, a fait son demi tour, est reparti assez vite, une vitesse rapide, d'un seul coup et très nette.

(B..) Bruits ? Aucun (la fenêtre du conducteur était à demi ouverte). (Avez vous ressenti quelque chose ?) : j'ai tremblé, je n'ai pu travailler pendant 2 heures, je ne savais plus où j'en étais, cela m'a secoué. C'est la première fois que je vois un truc comme ça. Mes collègues ont été choqués.

Avant l'observation, je m'intéressais sans plus au phénomène. Maintenant, j'aimerais savoir ce que c'est.

Après l'observation, je voulais aller tout de suite à la gendarmerie de Montmélian. Et puis les collègues! Si j'avais été seul, j'aurais sans doute fait ma déposition" .

DECLARATION DU CHAUFFEUR, faite le 7 decembre 1978.

" Nous étions 3 dans la voiture, nous nous rendions à notre travail à Montmélian, quand soudain, Mr B. , qui était à coté de moi, me signale le phénomène. Je ralentis considérablement ma vitesse, j'aperçois l'engin, qui était stationnaire. Il se trouvait plus bas que le sommet de "la Savoyarde". J'avais en toile de fond la montagne. La forme de l'engin était lenticulaire, comme une assiette, la couleur blanc lumineux brillant, un gros soleil à son lever. J'ai vu l'objet par la tranche, il ne bougeait pas, puis d'un seul coup, il a basculé vers le haut et est parti à une vitesse fulgurante, une accélération très nette. Il me semble qu'il a eu une trainée, genre propulsion de feu, je ne peux définir exactement cette trainée. La montagne était bien dégagée, il y avait du brouillard de chaque coté de la Savoyarde.

La durée de l'observation a été d'une dizaine de secondes, c'est très difficile à évaluer. Je n'ai pu confondre cet engin avec un ballon ou un avion, c'était trop près et trop gros, rien de connu, pour moi personnellement.

J'ai été très choqué par cette observation, vraiment stupéfait. Il y avait une voiture devant moi, je pense que les occupants ont aussi observé". (véhicule introuvable par les enquêteurs).

Telles sont, à l'état brut, les données recueillies par nos enquêteurs.

Il est évident que des reconstitutions furent effectuées sur place, avec chaque témoin séparément, qui permirent de vérifier les dires, et de prendre un certain nombre de mesures indispensables, et ce à bord entre autres d'un véhicule effectuant le même trajet, ce qui confirma les distances du véhicule des témoins, les durées d'observations, et la véracité de leurs dires.

Le carrefour de Chignin est situé sur la RN 6 entre Montmélian à 3 km et à 12 km au sud de Chambéry. Une ligne de chemin de fer se trouve en bordure de la RN.

L'observation se fit en direction N.Ouest-Est.

La distance entre le lieu d'observation et le flanc de la montagne La Savoyarde est de 1250 mètres ; l'altitude de cette montagne, du massif des Bauges, est de 1.130 m. La distance approximative des témoins à

montagne "la SAVOYARDE"

- 29 -

X

SNCF

CHAMBERY

RTE N n°6

MONTMELIAN

200m

VOITURE DES
TEMOINS ↑
DEBUT DE
L'OBSERVATION

FEU

FEU

FIN DE
L'OBSERVATION

vers
GRENOBLE ↓

CARREFOUR DE CHIGNIN (croquis n°1)

1.135 metres

BROUILLARD

BROUILLARD

DISPARITION VERS
MONTMELIAN

DEBUT DE
L'OBSERVATION

MONTAGNE LA
"SAVOYARDE"

(croquis n°2)

"l'objet" est de 800 metres. Les dimensions du phénomène, prises à bout de bras (20 mm long. et 10 mm larg) donneraient des dimensions réelles de 28 metres de long et 13m de large.

La hauteur angulaire sur l'horizon est de 10°, l'altitude du phénomène étant comprise entre 500 et 700 metres.

Le témoin principal, mr B., 20 ans, nous est apparu franc et discret, et n'a pas cherché à enjoliver ses déclarations. Sur les lieux de l'observation, on sentait que ce qu'il avait vu l'avait profondément choqué, même après plusieurs jours. Visiblement, il était secoué par le phénomène.

Le chauffeur, Mr V., 30 ans, nous est apparu calme, sérieux, sincère dans ses déclarations. Les témoins jouissent d'une très bonne réputation. Ils semblent de toute évidence de bonne foi.

Nous pensons que ce qu'ils ont vu ne ressemble à aucun phénomène connu. Nous n'avons pas contacté le 3è témoin qui, assis à l'arrière, a très peu vu de l'observation.

Avion, hélicoptère et ballon sont exclus. Reste l'hypothèse d'un lever de soleil à travers une nappe de brouillard en déplacement rapide, ce qui est éliminé aussi vu l'heure de l'observation et surtout le fait que le soleil ne se lève pas à cet endroit !

Le service météo, consulté, confirme que la situation de ce jour se prêtait au brouillard.

La gendarmerie de Montmélian n'a enregistré aucune déclaration à ce sujet.

Un appel à témoignage fait par le CSERU dans la presse locale, n'a apporté aucune confirmation.

NOTA : une très importante observation (Rencontre Rapprochée de premier type) a eut lieu à Routhennes, en Savoie, le 15 mai 1979. Rapportée par la presse locale, et faisant suite à une observation similaire dans l'Isère la veille, cette observation eut des répercussions nationales. Nos enquêteurs eurent la chance d'être les premiers sur place, dès le lendemain, et de pouvoir interviewé les 8 témoins.

Notre prochain numero consacrera un important dossier à cette observation, quasi atterrissage en plein jour devant 8 personnes !

L'ufologie suisse est en pleine évolution. Nous venons d'apprendre avec plaisir la naissance de l'A.S.C.R.U. : Association Suisse de Coordination et de Recherche Ufologique. Née le 21 avril 1979, cette association regroupe actuellement 3 groupes helvétiques :

- A.E.S.V. (Vevey et Neuchatel)
- le Groupement Ufologique Bullois (GUB)
- la Société Lausannoise d'Etudes des Phénomènes Spatiaux (SLEPS)

Bonne chance à l'ASCRU ! Tous renseignements sont à demander au bureau central : Mr Jacques IUND, 14 avenue de la Confrérie, 1004 LAUSANNE, tel 021 24-01-55.

LES OVNI

DU PASSÉ

- 31 -

Nous ouvrons dans ce numéro une nouvelle rubrique intitulée "les OVNI du passé". Il semble admis maintenant que le phénomène OVNI est très ancien, toute une série de textes, chroniques, nous conduisant sur cette "piste". Il est exclu pour nous de faire de l'Histoire-Fiction, nous profiterons simplement de cette rubrique pour citer sources anciennes, émettre quelques hypothèses, et essayer "d'aller plus loin", avec toute la prudence et rigueur nécessaires.

Nos amis du groupe VERONICA (Nîmes) nous ont livré le texte ci-dessous, que nous soumettons à vos réflexions.

"LES SIGNES MERVEILLEUX APPARUS SUR LA VILLE ET LE CHATEAU DE BLOIS EN LA PRESENCE DU ROI ET DE L'ASSISTANCE DU PEUPLE" (A Toulouse, pris sur la copie imprimée à Paris). NDLR : la date : vraisemblablement 1588.

"Nous savons, peuple catholique, qu'avant de vouloir détruire et abîmer la ville de Sodome et Gomorre, Notre Seigneur Jesus Christ fit plusieurs signes au préalable, entre lesquels il fit apparaître son ange oriant à haute voix au dessus de ladite ville, disant : "Si vous ne vous voulez amender et avoir contrition et repentance de vos péchés, votre renommée, pour la méchanceté qui s'y commettait, la paillardise, le larcin et rapinement du pauvre peuple, pour les meurtres qui s'y commettaient, et semblablement pour l'indévotion qu'ils avaient au service de Dieu : j'en pourrais certainement presque autant dire de toutes les villes de notre désolée France, auxquelles nous voyons tant d'impiété, méchanceté, tyrannie, paillardise, larcin, trahison et injustice qu'à vrai dire, si nous ne nous amendons et faisons pénitence de nos péchés et iniquités que certainement nous verrons l'ire de Dieu nous accabler de toutes parts comme nous en avons déjà vu un commencement devant nos yeux en la ville de Blois où nous avons perdu les deux lumières et piliers de notre France, par une méchante et malheureuse trahison, lesquels nous devons bien regretter avec pleurs et lamentations. Je vous jure que la main me tremble et le coeur me fend en vous citant ces deux vertueux personnages.

Messieurs, prions Dieu qu'il lui plaise de nous amender, et nous amener tous à pénitence. Car si nous ne nous amendons et faisons pénitence, et nous convertir à Notre Seigneur Jesus Christ, voyant les signes horribles et épouvantables qui sont apparus en plusieurs endroits de notre France, et principalement sur la ville de Blois, le jour de Noel dernier tomba un flambeau de feu ardent, lequel se perdit en un instant ; puis le jour des Innocents, aussi, en suivant, apparurent sur les sept et huit heures du soir, deux hommes armés, vêtus de blanc, ayant à la main droite une épée tranchante ensanglantée, qui durèrent peu à l'oeil des personnes qui étaient là à les regarder, voulant quasiment démontrer par là, la mort de quelques grands princes, à cause des méchancetés et des trahisons qui se commettent ainsi depuis peu de temps dans ce domaine, et qui s'y commettent tous les jours.

Et après l'on vit des armées clairement sur la ville qui luttaient lance contre lance, signifiant les guerres et les victoires que nous aurons contre les hérétiques, si bientôt nous n'y mettons ordre, tant par les

prières que par les armes : car c'est chose assurée que la divine bonté s'irrite contre nous, d'autant que nous commettons tant de fautes et de péchés, et que nous laissons vivre ceux par lesquels ces temples sont démolis et les enfants catholiques tués. Bref, si nous ne mettons bientôt ordre à nos affaires, nous verrons la France si pleine de soldats étrangers ou autres qu'il sera à peine possible de les chasser. Je prie Dieu qu'il nous en préserve et nous en garde. Il semble déjà à l'hérétique qu'il nous tient sous sa patte, d'autant plus qu'il voit le peuple si ébranlé et épouvanté qu'il ne sait presque desquels il est. Mais hélas il me faut dire ce petit mot en passant, SI DEUS EST PRO NOBIS QUI CONTRA NOS ? Si la céleste bonté est pour nous, qui sera contre nous ? Où serait-il possible de trouver un plus excellent Capitaine que celui qui est par dessus tous les autres ? Non, non, nous pouvons bien nous fier à celui qui est auteur et créateur de toutes choses. Mais à cette fin, tous les signes et présages que nous avons vus non seulement sur la ville de Blois mais aussi par tout le circuit de notre royaume de France, pour qu'ils soient retranchés par lui, mettons nous grands et petits en prières et oraisons, à seule fin d'exciter sa divine bonté, à ce qu'il lui plaise d'être notre protecteur et défenseur puis battons nous pour la défense de son saint nom, pour l'augmentation de son Eglise : bref, à seule fin qu'étant en paix, nous puissions le servir et l'honorer, en gardant des saints commandements. Je n'eusse pas voulu vous faire tant d'exhortations de vous amender, que premièrement je n'eusse vu les signes de mes yeux, ce qui m'a incité de vous en avertir, encore que j'eusse vu en plusieurs lieux le mauvais gouvernement de plusieurs : car je sais bien que la divine bonté ne permettra pas que les bons périssent avec les méchants et qu'enfin nous mettant sous sa sainte garde, il nous gardera, et nous dirons avec le psalmiste : Verba me a auribus percipe."

AUTRES SIGNES EPOUVANTABLES APPARUS AU CIEL ENTRE PARIS ET SAINT DENIS, EN FRANCE, LES DOUZE ET TREIZE JANVIER 1589 -

"Le jeudi douze janvier 1589, ont été vues la nuit deux grosses nuées entre Paris et Saint Denis, qui rendaient grande clarté, et, venant l'une contre l'autre, s'assemblaient, puis se reculaient, et il en sortit un grand nombre de flèches et de lances de feu qui se combattirent longtemps, puis, après s'être bien combattues, se reculèrent déréchef puis commencèrent à cheminer, et passèrent par dessus la ville de Paris, et allèrent droit vers le midi : puis le vendredi treize janvier on a vu aussi au ciel un grand croissant et une étoile au dessous, à la façon d'une comète : laquelle éclairait tout le jour, dont le peuple était ébahi. Peuple chrétien, prions Dieu qu'il nous préserve de ce dont les astres nous menacent...Amen."

Tels sont les faits, intégralement, et à l'état brut !

Tout ceci est bien sûr fort troublant, mais pas unique, puisque ce genre de "manifestation" peut déjà être relevé dès l'Antiquité (cf. Virgile, Plutarque, Julius Obsequens, Tite Live, Pline l'Ancien,...).

Combat d'armées fantômes attestués par de nombreux témoins visuellement, mais aussi parfois avec "cliquetis d'armes et sons de trompettes", donc sonores (cf. Pline l'Ancien). Je reviendrai ultérieurement sur cet aspect déroulant du "phénomène" qui nous intéresse, dans une étude plus exhaustive.

L'ufologue pressé peut déjà se reporter aux documents suivants :

- 1) "Info-Ovni", archives, n° special du groupe 03100, 13 rue Beaumarchais à Montluçon.
- 2) revue "HISTORIA", n° 384, nov 78, pp 90 à 94, "bataille de fantômes".

Nicolas GRESLOU

dans la presse ~

1) Journal "LE PELERIN", n° 5035, du 3 juin 1979 -

Cet hebdomadaire catholique consacre dans ce numero un article important sur le phénomène OVNI. Un sondage SOFRES, effectué à la demande du Pèlerin sur 2.000 personnes, nous apprend que, à la question "comment expliquez-vous les OVNI", 30% avancent les phénomènes naturels, 21% des engins terrestres, 12% des hallucinations, 20% ne savent pas, et 25% des engins venus d'une autre planète. Parmi ces derniers, nous trouvons 40% des moins de 25 ans, 26% des 25-34 ans, 23% des 50-64 ans, et 16% des plus de 65 ans.

Qui croient aux OVNI, demande le Pèlerin ; 31% habitent des grandes villes, 21% sont ruraux, 32% sont cadres ou employés, 18% agriculteurs. Ces derniers %, pas clairs, sont, nous le pensons, à lire comme suit : 31% des habitants des grandes villes, 21% des ruraux,...

2) LONDRES - le débat OVNI à la CHAMBRE DES LORDS - ("24 heures", journal suisse, du 20 janvier 1979).

"Alors que la Grande Bretagne se débat dans une crise sociale aigue, les vénérables membres de la Chambre des Lords ont refusé, jeudi soir, de se départir d'un iota de leur ordre du jour et ont discuté...des soucoupes volantes.

Fait rare, la tribune de presse était bondée et plusieurs dizaines de journalistes ont suivi les interventions d'une douzaine de lords sur les OVNI.

Au cours des débats, le comte de Glancarty, un spécialiste de la question, a notamment accusé le gouvernement britannique de "cacher ce qu'il sait sur les OVNI", alors qu'un nombre croissant de ces objets volants ont été observés au cours des dernières années. "Supposons que les extraterrestres décident d'atterrir en masse demain dans ce pays, s'est-il exclamé, ce pourrait être la panique parce que personne n'a été préparé".

Abondant dans le même sens, lord Kimberley a souligné que les trois américains qui ont réussi l'année dernière la traversée de l'Atlantique en ballon, avaient été suivis pendant plusieurs heures par un OVNI, mais que le gouvernement américain avait demandé que le silence sur cette affaire soit fait".

(le CSERU signale au lecteur intéressé qu'il possède le texte intégral, en anglais, de ce débat "historique" à la célèbre assemblée britannique).

3) OVNI au CHILI - ("la Voix du Nord", du 21 avril 1979).

"Un groupe d'objets volants non identifiés a été observé par des dizaines d'habitants du port pacifique de San Antonio, à une centaine de kms à l'ouest de la capitale chilienne.

Les témoins ont rapporté que ces OVNI sont apparus à la tombée de la nuit, se déplaçant à basse altitude avec des scintillements oranges. Ils ont disparu du côté de la mer après avoir réalisé plusieurs mouvements à grande vitesse.

A peu près au même moment, de nombreux habitants de la région de Valparaiso, à une soixantaine de kms au nord de San Antonio, ont attiré l'attention des médias sur la présence de plusieurs objets lumineux étranges".

4) "AIR FORCE" et OVNI - ("la Dépêche du Midi" du 18 février 1979).

(...) "le 7 novembre 1975, le capitaine Thomas O'Brien, de la base Air Force de Malmstrom, était de service à la base de lancement des missiles intercontinentaux, dans l'état du Montana. Son adjoint et lui-même entendirent le bruit d'un hélicoptère qui semblait voler très bas. Effectivement, les deux officiers aperçurent nettement, par la fenêtre, la silhouette d'un véhicule volant à 3 ou 5 mètres au dessus du sol. Ce véhicule portait à l'avant deux lumières rouges et deux lumières blanches. Une lumière blanche éclairait le plancher de l'appareil par en dessous. Au même moment, et dans les minutes qui suivirent, des équipages de l'Air Force discernèrent également le déplacement de lumières extrêmement brillantes dans les parages de Malmstrom. Toutefois, ils n'entendirent aucun son rappelant de près ou de loin celui de nos avions ou hélicoptères. Des officiers du NORAD, analysant un autre ensemble d'informations, établissent que plusieurs objets non identifiés et extrêmement éclairés, semblaient provenir d'un énorme vaisseau-mère, de forme tubulaire. (...)

En 1976, deux avions "Phantom F4" de l'armée de l'air iranienne, se trouvèrent soudain nez à nez avec un objet brillamment illuminé, à quelques 11.000 mètres d'altitude, près de Teheran.

Le véhicule mystérieux était parfaitement aperçu par les radars au sol, ainsi que par l'équipage d'un avion commercial. Les F4 iraniens reçurent l'ordre de pourchasser l'OVNI. Les équipages des Phantoms mirent en fonctionnement leurs systèmes de communications électroniques, dès qu'ils s'estimèrent suffisamment proches de l'objectif. Ils constatèrent alors que les systèmes d'armes électroniques ne répondaient plus aux commandes. En particulier, il fut impossible de tirer un missile "Aim 9" sur le plus petit véhicule, au moment où celui-ci semblait regagner le véhicule-mère, de beaucoup plus grandes dimensions.

Après l'interception, les systèmes électroniques de communications et d'armes des deux avions iraniens redevinrent normalement opérationnels."

=====

- A LA VITRINE DU LIBRAIRE - A LA VITRINE DU LIBRAIRE -

=====

Parmi les dernières parutions, nous avons noté pour vous 4 ouvrages.

- 1) "OVNI, le projet Blue Book", de Brad STEIGER, collection Initiation et Connaissance, chez Belfond. Quelques documents inédits en France, sur cette fameuse commission d'études américaine.
- 2) "OVNI, l'Armée parle", de Jean Claude BOURRET, éditions France Empire.

Le dernier Bourret !

- 3) "Rose G., Rencontre avec les Extra-terrestres". Collection les Carrefours de l'étrange", aux éditions du Rocher. Un nouveau cas de contacté(e) français, s'ajoutant à une liste qui commence à être impressionnante. Ce cas a été étudié entre autres, par nos amis du groupe nimois Veronica.
- 4) "Rencontres Rapprochées en France", par Michel FIGUET, aux éditions Alain Lefeuvre. Véritable catalogue des rencontres rapprochées en France, par un ufologue compétent. Un monument ! Indispensable à tout chercheur, et à tous ceux qui veulent aller plus loin. Nous aurons l'occasion de re-parler de cet ouvrage ultérieurement.

=====

STRUCTURES

~ ~ ~ ~ ~

- MEMBRES DU BUREAU -

- Nicolas GRESLOU : président
conférencier et enquêteur
chargé des relations inter-groupes et du C.E.C.R.U.
directeur de la publication
- Jacques ROULET : vice-président
conférencier et enquêteur
responsable de la commission enquêtes
conseiller technique
- Jacques BOSSO : vice-président
conférencier et enquêteur
responsable des ouvrages et des revues spécialisés
imprimeur de cette revue
- Marc DERIVE : secrétaire
conférencier et enquêteur
- Jean Louis BOUBET : trésorier
- Antoine BARTOLO : responsable du matériel technique
- Serge CHAZOTTES : archiviste et enquêteur
- Marcel PETIT : responsable des soirées de surveillance
- Maurice DETRE et BEC : responsables du service enquêtes

- AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION -

- MM François MIGNON, Yves DARVEY, Gérard FOURNEL, Roland LEUQUEUX -

- DELEGUES REGIONAUX -

Peuvent être contactés pour tous renseignements ou apports d'informations.

- à MONTMELIAN : Antoine BARTOLO, n° 4 les Gentianes
- à PONT DE BEAUVOISIN : François MIGNON, chemin du chateau
- à AIX LES BAINS : Marcel PETIT, 9 avenue du petit Port
Charly BEC, 1 rue des Bains
- pour les BAUGES : Yves DARVEY, LESCHERAINES
- à GRENOBLE : Michel PICARD, 2 rue Nestor Cornier, 38000 GRENOBLE

- SIEGE ET CORRESPONDANCE :

C.S.E.R.U. , 266 quai Charles RAVET 73000 CHAMBERY tel (79) 33-43-85

- PERMANENCES -

2é et 4é mercredi du mois, de 18h à 19h30, 7 rue Métropole CHAMBERY

Le C.S.E.R.U. est membre du COMITE EUROPEEN DE COORDINATION DE LA RECHERCHE UFOLOGIQUE, ou C.E.C.R.U.

~ ~ ~ ~ ~

BLOC - NOTES

~ ~ ~ ~ ~

Tous nos collaborateurs sont bénévoles. Les bénéfices réalisés par le CSERU sont en totalité réinvestis dans la recherche ufologique et la revue.

Selon l'espace disponible, "Phénomène OVNI" publiera les articles qui lui parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur (comme tous les articles signés de cette revue, d'ailleurs).

Nos articles, photos et dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la propriété artistique.

Toute reproduction partielle pourra être autorisée, A CONDITION D'EN FAIRE LA DEMANDE ECRITE au CSERU.

Imprimé en France. Directeur de publication : Nicolas GRESLOU
Imprimé par le CSERU sur duplicateur, au siège de l'association
Dépot légal 2me trimestre 1979
N° de Commission Paritaire : 60.409

COTISATIONS ET ABONNEMENTS :

- Abonnement à la revue : 20 fcs (4 numéros). Etranger : 30 fcs
- Abonnement de soutien : 30 fcs
- Abonnement + adhésion : 50 fcs

La carte de membre donne droit :

- à utiliser la bibliothèque et emprunter livres et revues
- à assister aux conférences-débat MENSUELLES organisées par le CSERU pour ses membres, dans ses locaux, chaque 1er MERCREDI à 20h40
- à pouvoir consulter librement les enquêtes, rendues anonymes
- à participer à la vie du CSERU, notamment à l'assemblée générale
- à effectuer tous travaux, dans la mesure du temps et des capacités de chacun, proposés par le conseil d'administration
- à servir d'informateur
- après formation, de pouvoir enquêter auprès des témoins
- d'avoir des réductions sur les conférences publiques organisées par le CSERU

VERSEMENT :

- par chèque bancaire, à l'ordre du CSERU
- par CCP, sans intitulé de compte et de bénéficiaire
- en timbres poste

~ ~ ~ ~ ~

FAITES DES ABONNEMENTS AUTOUR DE VOUS. L'AMELIORATION DE VOTRE REVUE EN DEPEND. Ne jetez pas ce numero après l'avoir lu. Il peut servir à d'autres.

